



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 959 968 €  
Siège social : 3 rue Jules Guesde 92305 LEVALLOIS-PERRET  
562 070 714 R.C.S NANTERRE

## RAPPORT FINANCIER 2008

### SOMMAIRE

RAPPORT DU DIRECTOIRE	1
RAPPORT SUR LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ	9
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	10
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne.	11
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	14
HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	15
COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2008	16
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	38
COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2008	39
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	50
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS	51
DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	52
RÉSOLUTIONS	53

## RAPPORT DU DIRECTOIRE

### PRÉSENTATION DU GROUPE ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 2008

Le groupe PRODEF regroupe deux pôles d'activités économiques :

- la propreté et les services aux entreprises,
- la fabrication et la vente de produits d'entretien pour collectivités et professionnels.

Il assure en outre la gestion d'un patrimoine immobilier constitué d'un site industriel en région dijonnaise, et d'un immeuble de bureaux de 5 500 m<sup>2</sup> à LEVALLOIS-PERRET (92300).

Les objectifs de croissance et de résultat annoncés pour l'exercice 2008 ont été atteints avec une progression du chiffre d'affaires de 6,3 % et un résultat net, part du groupe, de même niveau que celui de l'exercice 2007.

### ACTIVITÉ DU GROUPE

Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008 s'est élevé à 134 966 K€ contre 126 986 K€, la progression ayant été réalisée à périmètre constant.

Le premier semestre a été marqué par un environnement favorable et un bon niveau d'activité dans les deux métiers. Au second semestre, ces activités se sont trouvées confrontées à un brusque retournement de la situation économique dans son ensemble, plus sensible sur le marché des produits d'entretien déjà affecté par la hausse des matières premières et le resserrement des volumes.

Par activité, la répartition et l'évolution du chiffre d'affaires se présentent ainsi, en K€ :

	2008	2007	%
PROPRETÉ <sup>(1)</sup> .....	111 123	102 687	8,2
PRODUITS D'ENTRETIEN .....	21 740	22 252	-2,3
PRODEF .....	2 103	2 047	2,7
<b>TOTAL .....</b>	<b>134 966</b>	<b>126 986</b>	<b>6,3</b>

<sup>(1)</sup> Le chiffre d'affaires réalisé par la branche Propreté est intégré à 51 % dans le groupe.

### RÉSULTAT DU GROUPE

Le résultat consolidé, part du groupe, ressort à 1 875 K€ contre 1 854 K€ au 31 décembre 2007, dans la ligne des prévisions.

Toutefois, ce résultat marque un redressement sensible du résultat opérationnel courant, qui s'établit à 3 388 K€ contre 2 685 K€ sur l'exercice précédent. Cette progression revient pour l'essentiel à la branche propreté qui a réussi à stabiliser ses marges et a bénéficié d'un rattrapage d'allègements de charges sociales. Dans un contexte économique et réglementaire peu favorable, la branche des produits d'entretien a enregistré un tassement de son résultat opérationnel courant.

Enfin, les résultats de l'activité de location d'immeubles et les produits de placement enregistrés par la holding PRODEF ont également progressé.

Après prise en compte de divers éléments exceptionnels de gestion, le résultat courant s'établit à 3 160 K€ contre 2 980 K€ en 2007, ce dernier chiffre comprenant une plus-value de cession de participation de 329 K€.

Pour l'ensemble du groupe, le résultat financier reste stable, l'accroissement des charges financières de la branche Produits d'entretien étant compensé par une amélioration de la situation de trésorerie de la Propreté et de la holding.

La progression de la charge d'impôt, qui s'élève à 1 038 K€ contre 684 K€ en 2007, provient d'une taxation au taux normal de l'ensemble des produits, et sur la branche Propreté, d'une charge de participation non déductible en 2008.

Au cours des cinq dernières années, les principaux indicateurs ont évolué comme suit :

En K€	2004	2005*	2006	2007	2008
Chiffre d'affaires .....	127 470	109 363	116 342	126 986	134 966
Résultat opérationnel courant.....	1 254	622	3 750	2 685	3 388
Résultat net part du groupe.....	6 799	1 284	1 646	1 854	1 875

\* à périmètre non comparable.

La marge brute d'autofinancement s'établit à 4 221 K€ contre 3 881 K€ en 2007.

## **ACTIVITÉ DES FILIALES**

### **Propreté**

L'activité de SIN&STES a été caractérisée par une forte croissance du chiffre d'affaires durant le premier semestre avec un taux de progression 9,8 %. Sur second semestre la perte ou l'abandon de certains chantiers déficitaires a pesé sur le taux de croissance, qui ressort à 8,2 % au 31 décembre 2008.

Le renforcement de l'offre dans le secteur de la santé et l'arbitrage de marchés industriels effectués au cours des dernières années se révèlent aujourd'hui favorables. Sur l'ensemble de l'exercice, SIN&STES consolide ainsi sa position dans le groupe des principaux acteurs sur le marché français de la propreté et des services aux entreprises. Avec l'appui de ses filiales dans le domaine des espaces verts, elle a également progressé en part de marché.

La concurrence toujours vive sur ces marchés n'a pas encore permis d'enregistrer un redressement des marges directes, malgré les mesures prises dès le début de l'exercice. Cependant, le résultat opérationnel courant de cette branche s'est redressé pour atteindre 2 897 K€ contre 1 471 K€, après comptabilisation d'un rattrapage d'allègements de charges sociales sur exercices antérieurs, pour un montant net d'environ 1 300 K€. Par ailleurs, la progression de l'engagement retraite, net d'effet d'impôt différé, impacte le résultat opérationnel d'un montant de 321 K€.

La trésorerie nette de ce pôle a continué de progresser sur l'ensemble de l'année, dégageant un résultat financier de 53 K€.

Aucune opération de nature exceptionnelle n'est intervenue au cours de l'exercice.

Après prise en compte d'une charge nette d'impôt de 858 K€ contre 412 K€ sur 2007, le résultat de la branche Propreté ressort à 1 566 K€ contre 1 386 K€ en 2007.

Au cours des cinq derniers exercices, le résultat de cette branche (présenté à 100 %) s'établit ainsi :

En K€	2004	2005	2006	2007	2008
<b>CRC 99-02</b>					
Chiffre d'affaires .....	170 302	177 843	181 849	201 373	217 916
Résultat d'exploitation .....	1 168	-1 621	2 070	1 051	2 884
Résultat net .....	578	-2 209	986	1 386	1 566
<b>IFRS</b>					
Résultat opérationnel courant.....	1 072	-2 294	1 985	1 140	2 897
Résultat net .....	578	-2 209	986	1 386	1 566

Les activités de la propreté et des services aux entreprises devraient encore enregistrer une croissance positive sur l'année 2009, bien que moins élevée qu'en 2008. Les effets négatifs de la conjoncture économique et la poursuite du désengagement de certains chantiers à rentabilité insuffisante continueront à se faire sentir.

Cependant, avec un suivi rigoureux des ratios de main d'œuvre et des charges directes sur chantiers, une légère amélioration des marges nettes est attendue sur 2009.

## Produits d'entretien

Les activités des différentes sociétés de cette branche regroupées sous PRODEF INDUSTRIE ont également connu en 2008 deux phases : un premier semestre en légère progression, mais marqué par une très forte inflation des matières premières et des coûts de transport, et un second semestre frappé par une rupture d'activité et des marges réduites après les hausses subies en milieu d'année. Le résultat de la filiale russe DEO, qui a poursuivi son développement à un rythme plus modéré qu'en 2007, est affecté par des écarts de change.

Outre le contexte économique général, le marché des produits d'entretien et de leurs dérivés est touché depuis ces dernières années par les bouleversements réglementaires (Reach, directive « Biocide ») qui ont pour effet le retrait progressif de composants essentiels, la diminution des volumes sur certaines gammes, et une plus grande dépendance à l'égard des grands groupes multinationaux.

Le développement de nos investissements portant sur les démarches de qualité et sur la recherche de produits innovants a permis de limiter la baisse du chiffre d'affaires en 2008. Cependant, certaines activités de vente directe ont été particulièrement touchées et présentent des résultats déficitaires.

Les différents concours bancaires et le soutien de la holding ont pesé sur le résultat financier, qui s'établit à -468 K€ contre -276 K€ en 2007.

Sur l'ensemble de l'année, le résultat ressort à 824 K€ (avant prise en compte des intérêts minoritaires) contre 1 248 K€ en 2007.

Sur les cinq dernières années, l'évolution de l'activité et des résultats de cette branche se présente ainsi :

En K€	2004	2005	2006	2007	2008
<b>CRC 99-02</b>					
Chiffre d'affaires .....	13 761	17 307	22 011	22 595	22 152
Résultat d'exploitation .....	997	2 426	2 602	1 916	1 536
Résultat net .....	797	1 540	1 476	1 248	824
<b>IFRS</b>					
Résultat opérationnel courant.....	998	2 431	2 608	1 918	1 536
Résultat net .....	797	1 540	1 476	1 248	824

Le pôle des produits d'entretien pour collectivités et professionnels évolue sur des marchés en pleine transformation.

Dans le cadre de son adaptation aux contraintes réglementaires, nous avons décidé de marquer notre orientation par l'adoption d'une nouvelle dénomination : HYGIENE & NATURE. C'est désormais sous ce nom que se présentera cette activité, regroupant toutes les entités juridiques de cette branche à l'exception de la filiale russe DEO, après leur fusion réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Les premiers mois de l'exercice 2009, dans la tendance de fin 2008, enregistrent une forte contraction de l'activité. La situation de DEO est également difficile dans un contexte économique très dégradé en Russie. Des mesures d'économies ont été engagées afin de faire face à cette situation, dont les effets ne seront pas immédiatement perceptibles.

Dans ce contexte très défavorable et malgré la poursuite des investissements engagés, les perspectives pour 2009 restent difficiles à établir.

## PRODEF

Le chiffre d'affaires 2008 s'est élevé à 2 455 K€ contre 2 387 K€ en 2007, le taux d'occupation des immeubles de Levallois s'étant maintenu à 100 % tout au long de l'année.

Compte tenu de la progression des revenus locatifs et d'une bonne tenue des frais généraux, le résultat d'exploitation s'établit à 375 K€ contre 108 K€ sur 2007.

L'important programme de travaux de rénovation des immeubles de LEVALLOIS s'est poursuivi en 2008 et devrait voir son terme en 2009. Celui-ci porte sur la réfection des toitures et le ravalement de l'ensemble immobilier ainsi que sur des aménagements de modernisation ou visant à l'amélioration des performances énergétiques. Cet investissement permettra de répondre à l'évolution de la demande sur le marché locatif de bureaux.

Le résultat net s'établit ainsi à 981 K€ contre 941 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat financier de 983 K€ reste à un niveau proche de celui de 2007, qui s'établissait à 989 K€. L'amélioration des produits de placement de la trésorerie excédentaire a compensé la baisse des dividendes de filiales.

Aucun élément exceptionnel significatif n'a été enregistré.

L'évolution des résultats sociaux de PRODEF au cours des cinq dernières années s'établit comme suit :

En K€	2004	2005	2006	2007	2008
<b>CRC 2004-6</b>					
Chiffre d'affaires .....	2 488	2 019	2 223	2 387	2 455
Résultat d'exploitation .....	-1 518	-1 115	128	108	375
Résultat financier.....	2 668	1 866	321	989	983
Résultat exceptionnel .....	10 836	1 462	-143	10	-74
Résultat net .....	9 469	2 021	188	941	981

Certains risques locatifs ne sont pas à écarter en 2009, dans le contexte de crise économique. Par ailleurs, la baisse des taux de placement devrait peser sur le résultat financier, de même que les difficultés de la branche produits d'entretien, avec leur impact sur les remontées de dividendes.

Ces différents éléments doivent être pris en compte dans les perspectives pour 2009.

## **GOVERNANCE**

### **Conseil de Surveillance - Directoire**

Les informations et renseignements concernant les mandataires de la société durant l'exercice 2008 sont présentés en annexe à ce rapport.

Pour la bonne règle, il est précisé qu'aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance ni du Directoire, de même qu'aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à échéance avec la présente Assemblée Générale.

### **Comité d'audit**

Le Conseil de Surveillance assume dans son ensemble la mission de contrôle revenant au Comité d'audit selon les dispositions de la directive CE 2006/43.

### **Recommandations AFEP / MEDEF**

La société a décidé de se référer aux recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. La plupart des mesures visées par cette recommandation (plans d'option, actions gratuites, retraite supplémentaire, « parachute doré ») n'avait par ailleurs pas été mise en place, compte tenu de la taille de la société et la structure de son actionariat.

### **Rémunérations - Avantages**

Le Conseil de Surveillance perçoit des jetons de présence, dans la limite de l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 13 juin 2007, pour un montant de 48 000 €. Conformément aux résolutions de cette même Assemblée Générale, le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération fixe au titre de son mandat. Le détail de ces rémunérations, ainsi que celles versées aux membres du Directoire, est fourni en annexe au présent rapport.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, il a été mis fin au contrat de travail du Président du Directoire, et un nouveau statut au titre de son mandat social a été défini. Outre une rémunération fixe, il pourra percevoir une rémunération variable égale à 1,5 % du résultat consolidé avant impôt, net des résultats exceptionnels pouvant provenir d'une cession d'actif. En cas de départ contraint ou lié à un changement de contrôle ou de stratégie, il pourra percevoir une indemnité d'un montant maximal égal à deux années de rémunération.

Aucun régime complémentaire ou supplémentaire de retraite n'a été souscrit au profit des mandataires sociaux, et aucun engagement à ce titre n'a été pris.

Aucun plan d'option de souscription, d'achat ou d'attribution gratuite d'actions au profit des mandataires sociaux n'a été consenti. Enfin, aucune prime d'arrivée ou de départ n'est prévue.

## **ÉVÈNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la fusion par transmission universelle du patrimoine de l'ensemble des filiales de PRODEF INDUSTRIE est intervenue, et cette société a changé sa dénomination sociale en celle d' HYGIENE & NATURE.

Les premiers mois de l'exercice 2009 voient la situation de crise économique qui frappe le marché des produits d'entretien se confirmer. Un plan d'économies portant sur les charges de structure a été mis en place pour faire face à ces difficultés conjoncturelles.

Le contexte économique qui prévaut au début de l'année 2009 rend aléatoire toute perspective précise. Toutefois, il doit être envisagé pour 2009 une sensible diminution des résultats, principalement due à l'activité des produits d'entretien d'HYGIENE & NATURE et à la baisse des produits de placements de la holding PRODEF. Cette diminution pourrait toutefois être limitée si les objectifs de SIN&STES devaient se réaliser.

## **AFFECTATION DE RÉSULTAT - DIVIDENDE**

Nous vous proposerons de poursuivre notre politique régulière de distribution de dividende et d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à .....	980 977 €
majoré du report à nouveau .....	4 682 861 €
soit un montant distribuable de .....	<b>5 663 838 €</b>
de la façon suivante :	
▪ dividende .....	479 984 €
▪ le solde au report à nouveau .....	5 183 854 €
	<b>5 663 838 €</b>

Le dividende net ressort à 8 € par action. La totalité de ce montant est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sauf en cas d'option pour le prélèvement forfaitaire libérateur prévu par l'article 117 quater du CGI.

Il est rappelé que pour les trois derniers exercices, il a été distribué :

En €	2005	2006	2007
Dividende par action	7,00	8,00	8,00

L'Assemblée Générale fixe la date de paiement effectif du dividende au 19 juin 2009 aux guichets de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, sur la base des positions arrêtées au 18 juin 2009.

## **COMPOSITION DU CAPITAL**

Le capital social, composé de 59 998 actions de 16 € nominal, s'élève à 959 968 €. Aucune variation dans le montant et la composition du capital n'est intervenue au cours de l'exercice.

Il n'existe pas d'instruments dilutifs tels que des bons de souscription d'actions, par exemple. Il n'existe pas davantage de plan d'épargne d'entreprise ou de fonds commun de placement d'entreprise comportant des actions de la société, ni plan de stock option donnant droit à l'attribution de titres de capital.

Les statuts de la société l'autorisent à s'informer à tout moment de l'identité et du nombre de titres au porteur détenus par les actionnaires.

## **RÉPARTITION DES DROITS DE VOTE – CONCERT – OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS**

### **Droits de vote**

Toute action inscrite au nominatif depuis plus de cinq ans détenue par une personne ressortissant de la communauté européenne bénéficie d'un droit de vote double.

A la date du 31 décembre 2008, le nombre total des droits de vote s'établit à 91 533. Aucune déclaration de franchissement de seuil n'a été portée à la connaissance de la société au cours de l'exercice 2008, ni depuis le début de l'exercice 2009.

## Concert

Selon Décision et Information de l'AMF n° 206C2029 du 7 novembre 2006, les droits du concert existant entre différentes personnes physiques et morales de la famille de Messieurs Jean et Bernard FIEVET ont été publiés.

Depuis cette date et selon les informations communiquées à la société, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% Droits de vote
Actionnaires de concert <sup>(1)</sup> .....	46 437	77,40	77 374	84,53
Public .....	13 561	22,60	14 159	15,47
<b>Total</b> .....	<b>59 998</b>	<b>100,00</b>	<b>91 533</b>	<b>100,00</b>

<sup>(1)</sup> soit : Monsieur Jean FIEVET\* - Madame Dominique FIEVET\* - Madame Anne Sophie DROULERS\* - Monsieur Guillaume FIEVET\* - Monsieur Antoine FIEVET\*- J2F FINANCES\* - Monsieur Bernard FIEVET\*\* - Madame Marie-Laure de la PRESLE\*\* - Monsieur Hugues FIEVET\*\* - Monsieur Patrick FIEVET\*\* - Société SERFI\*\* - Société SODIFA LES EPINETTES.

\* Ces actionnaires ont signé un engagement collectif de conservation de titres portant sur 21 000 actions de la société.

\*\* Ces actionnaires ont signé un engagement collectif de conservation de titres portant sur 12 000 actions de la société.

Les statuts ne fixent pas d'obligation d'information en cas de franchissement d'un seuil de détention autre que ceux prévus par la loi.

## Opérations réalisées par les dirigeants

Aucune opération relevant des articles 222-14 et 15 du Règlement général de l'AMF n'a été portée à la connaissance de la société au cours de l'exercice 2008.

## PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

Les salariés ne disposant pas d'actions au titre de l'actionnariat ou de la participation aux résultats de l'entreprise, il sera proposé au vote de l'Assemblée Générale une résolution en ce sens, conformément aux dispositions de l'article L225-129-6 du Code de commerce.

Le Directoire ne se prononcera pas en faveur de l'adoption d'une telle résolution, qui entraînerait la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

## COURS DE L'ACTION

L'action PRODEF est cotée à PARIS - Marché EURONEXT - Compartiment C - Code ISIN FR0000038176.

L'évolution du cours se présente ainsi :

En €	2004	2005	2006	2007	2008
Cours plus haut .....	334	598	465,90	500	503,80
Cours plus bas .....	201	331	389,30	430	290,00
Au 31 décembre .....	320	401	421,00	470	295,01
Volume moyen mensuel.....	340	879	298	111	75

La faible liquidité du titre confère au marché de l'action PRODEF un caractère particulièrement spéculatif.

### **PRINCIPALES PARTICIPATIONS**

Au 31 décembre 2008, votre société contrôlait au sens de l'article L233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- SIN&STES, SIN&STES ESPACES VERTS, ESPACES VERTS CARON.
- PRODEF INDUSTRIE, HYGIENA, PFC, HYGIASEPT, NET FLORE INDUSTRIE, SCI NFI, DEO.

A cette date, aucune de ces sociétés ne détenait d'action PRODEF.



En terminant ce rapport, nous voulons remercier les collaborateurs de l'ensemble des sociétés du groupe PRODEF pour le dévouement et la conscience apportés à leur travail tout au long de l'année.

**Le Directoire**



## INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES MANDATAIRES DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE 2008

(Article L. 225-102-1 du Code de commerce)

Mandataire	Mandat social	Rémunérations versées *				Autres mandats Groupe / Hors Groupe
		par la société	par les sociétés contrôlées	dont variable	exceptionnel	
<b><u>DIRECTOIRE</u></b>						
Jean FIEVET	Président	208 K€	-	30 K€	-	PRODEF INDUSTRIE, Président SIN&STES, Président du Comité Stratégique J2F FINANCES, Gérant SERFI, Président
Eric FIEVET	Membre	38 K€	-	-	30 K€	PRODEF INDUSTRIE, Membre du Comité Stratégique
<b><u>CONSEIL DE SURVEILLANCE</u></b>						
Bernard FIEVET	Président	26 K€	-	-	-	SIN&STES, Membre du Comité Stratégique SERFI, Membre du Comité Stratégique SODIFA-LES EPINETTES, Gérant
Alain GIESECKE	Vice-Président	4 K€	-	-	-	SERFI, Membre du Comité Stratégique
Michel COCHET	Membre	4 K€	-	-	-	EUROMERGER Hollande, Président VARENNE ESTATE, Gérant VARENNEFINANCE, Gérant
Pierre DESCHAMPS	Membre	4 K€	-	-	-	EUROPE PME, Administrateur PROVALOR, Administrateur SAINT HONORÉ, Membre du Conseil de Surveillance SAINT HONORÉ CONVERTIBLE, Administrateur
Antoine FIEVET	Membre	4 K€	-	-	-	-
Guillaume FIEVET	Membre	4 K€	-	-	-	-
Luc FIEVET	Membre	4 K€	-	-	-	-
Patrick FIEVET	Membre	4 K€	-	-	-	-
Neal GIESECKE	Membre	4 K€	-	-	-	REGENIUM CAPITAL, Gérant
Bertrand HUTCHINGS	Membre	4 K€	-	-	-	-
Pierre NOBLET	Membre	4 K€	-	-	-	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS, Vice-Président délégué et Administrateur NATIXIS INTERTITRES, Président NATIXIS LLD, Administrateur NATIXIS PAIEMENTS, Administrateur SONODA, Président
Jean THOMAZEAU	Membre	4 K€	-	-	-	BANK WEST CORPORATION San Francisco, Administrateur BANK OF THE WEST San Francisco, Administrateur BANQUE SAFDIÉ Genève, Vice-Président BNP PARIBAS Egypte, Président EDF ENERGIES NOUVELLES Paris, Administrateur

\* Ensemble des salaires, avantages en nature et rémunérations de mandats, fixes et variables, en valeurs brutes avant déduction des contributions sociales et fiscales directes.

## RAPPORT SUR LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

En sa qualité de holding, PRODEF n'exerce pas directement d'activité de nature à générer des conséquences environnementales ou sociales particulières. En conséquence, la société n'est pas concernée par les dispositions des articles R 225-104 et -105 du Code de commerce.

Cependant, certaines sociétés du groupe, à forte part de main d'œuvre ou dans le domaine de la fabrication de produits d'entretien, étant concernées par les conséquences sociales ou environnementales de leur activité, nous vous présentons ci-après les grandes lignes de la politique du groupe sur ces aspects.

Dans le domaine de la propreté, activité par nature à forte part de main d'œuvre, l'ensemble des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles applicables au personnel des entreprises de propreté, ou les conventions collectives particulières à certains services, sont appliquées par notre filiale SIN&STES et ses filiales.

La société SIN&STES a mis en place un système qualité certifié par l'AFAQ suivant le modèle ISO 9001 version 2000, et renouvelé le 26 mai 2008 pour :

- la réalisation de prestations classiques et spécifiques de services de propreté dans les milieux industriel, tertiaire, agro alimentaire, santé,
- la réalisation de prestations spécifiques de services de propreté dans les zones à empoussièrement contrôlé,
- la réalisation de prestations classiques de services de propreté dans les espaces de loisirs et la réalisation de prestations de voirie.

En outre, plusieurs agences régionales de SIN&STES ont adopté le référentiel MASE-UIC pour l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs, dans le cadre de chantiers portant sur des locaux industriels de sites chimiques de type Seveso.

Dans le cadre de la démarche Qualité Sécurité Environnement et de sa politique sociale, SIN&STES a mis en place :

- une maîtrise des impacts environnementaux liés à l'activité : contrôle des ressources, utilisation de produits biodégradables, optimisation des conditionnements, valorisation des déchets, utilisation de véhicules électriques et plan d'optimisation des déplacements domicile / travail des salariés sur certains sites,
- une veille réglementaire en matière de pollution, bruit, rejet des effluents, déchets,
- le développement d'une culture de la sécurité et de la prévention, la sensibilisation du personnel aux risques environnementaux,
- le référencement de gammes de produits d'entretien certifiées Eco-Label,
- des partenariats avec des fournisseurs de moyens de tri sélectif pour les déchets du tertiaire.

Dans le domaine de la fabrication de produits d'entretien et phytosanitaires, la société HYGIENE & NATURE (nouvelle dénomination de PRODEF INDUSTRIE) est adhérente à l'«Engagement Progrès» de l'industrie chimique pour l'amélioration de la sécurité, de la protection de la santé et de l'environnement. Elle organise ses activités dans le respect des normes et des réglementations obligatoires, tant nationales qu'européennes et est certifiée ISO 9001 version 2000.

HYGIENE & NATURE a obtenu pour une gamme de produits d'entretien l'Eco-Label européen. Reconnu dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne, ce label, délivré en France par l'AFNOR, vise à valoriser l'impact environnemental des produits, lesquels doivent respecter des critères de toxicité, biodégradabilité, sécurité, performance, réduction des emballages, particulièrement exigeants.

Par ailleurs, les différentes actions engagées par HYGIENE & NATURE afin de limiter et contrôler l'impact de ses activités sur l'environnement ont été poursuivies en 2008 :

- traitement des rejets industriels, lutte contre le risque incendie, sécurité des travailleurs,
- mesure des rejets et des niveaux de bruit dans le cadre d'une étude d'impact,
- formation du personnel aux différents risques,
- mise en œuvre des actions nécessaires au respect des règles sur le chargement et le transport des marchandises dangereuses,
- information et formation de la clientèle sur la bonne utilisation des produits.
- contrôle de l'ensemble des étiquetages produits, dans le cadre de l'évolution des réglementations.

## RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission qui nous est conférée par l'article L225-68 alinéa 6 du Code de commerce.

Le Directoire nous a régulièrement communiqué les comptes sociaux et les comptes consolidés, soit pour chacun d'eux, le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que son rapport sur les opérations de la société et du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Nous avons constaté la régularité de ces comptes et n'avons aucune observation à formuler sur le rapport du Directoire et les perspectives de l'exercice 2008.

Pour la société PRODEF, l'exercice clos le 31 décembre 2008 se solde par un bénéfice net comptable de 980 977 € majoré du report à nouveau de 4 682 861 €, soit 5 663 838 € qu'il vous est proposé d'affecter ainsi :

- Distribution de dividende ..... 479 984 €
- Report à nouveau..... 5 183 854 €

Nous sommes d'avis que vous pouvez approuver le bilan et les comptes de l'exercice 2008 tels qu'ils vous sont présentés.

Concernant le projet de résolution relatif à la réalisation d'une augmentation de capital réservée au personnel, dans le cadre des dispositions des articles L225-129-6 du Code de commerce et L3332-18 et suivants du Code du travail, le Conseil de Surveillance approuve la recommandation du Directoire.

**Le Conseil de Surveillance**

## **RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne**

### **1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

#### **Fréquence des réunions**

Le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et au minimum une fois par trimestre. Au cours de l'exercice 2008, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois dans le cadre du calendrier établi en début d'année.

#### **Modalités de convocation**

Le Conseil de Surveillance est convoqué par son Président, par lettre simple ou électronique mentionnant l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion. Selon les statuts, la convocation peut être verbale.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués aux réunions qui portent sur l'examen et l'arrêté des comptes annuels et semestriels.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil de Surveillance est nécessaire pour la validité des délibérations. En 2008, le taux de présence a été de 90 %.

#### **Préparation du Conseil de Surveillance**

Chaque membre du Conseil dispose, avant la tenue des réunions consacrées à l'examen des comptes annuels ou intermédiaires, d'une situation complète des comptes sociaux et consolidés ainsi que des projets de rapports et des projets de communiqués devant être publiés.

Il n'existe pas de règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

#### **Rapports du Directoire**

Lors de chaque réunion, le Directoire présente au Conseil de Surveillance un rapport écrit sur la situation de l'ensemble des sociétés du groupe et sur les perspectives, incluant le suivi des prévisions, la situation de trésorerie de la société et de ses filiales, ainsi que les principaux investissements envisagés.

#### **Réunions du Conseil de Surveillance**

Au cours de chaque réunion, le Directoire informe le Conseil de Surveillance du plan de marche de la société et de ses filiales opérationnelles, du déroulement des principales actions et du suivi des investissements engagés par la société et ses filiales, de la situation de trésorerie de l'ensemble des sociétés du groupe.

Outre les décisions relevant légalement ou statutairement des pouvoirs du Conseil de Surveillance, celui-ci a notamment débattu ou étudié au cours de l'exercice 2008 :

- de l'intérêt d'un dossier de croissance externe dans le domaine des produits d'entretien pour collectivités. Une conclusion négative a été donnée, en raison des caractéristiques de l'affaire présentée,
- de l'évolution et des perspectives de l'activité Propreté,
- du projet de simplification des structures juridique de la branche Produits d'entretien,
- des risques particuliers portant sur les investissements prévus chez DEO,
- de la réglementation sur les comités d'audit et des recommandations AFEP/MEDEF sur la gouvernance,
- de la politique de placement de la trésorerie.

Les comptes annuels et semestriels sont arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance, en présence des Commissaires aux Comptes.

### **Autorisations spécifiques**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations.

A ce titre, une autorisation a été donnée au Directoire de consentir toute caution au nom de la société, dans la limite d'un plafond global de 1 M€, en garantie d'opérations souscrites par les sociétés contrôlées. Cette autorisation venait en complément de la garantie donnée par PRODEF à sa filiale PRODEF INDUSTRIE (aujourd'hui dénommée HYGIENE & NATURE) sous forme de lettres d'intention au profit d'un pool bancaire, dans la limite initiale de 6,7 M€ et pour une durée de sept ans.

### **Comités**

Des comités spécialisés peuvent être mis en place pour la préparation de certaines décisions.

Au cours de l'exercice 2007, un comité stratégique a été mis en place. Présidé par Monsieur Alain GIESECKE, ce comité est constitué de cinq membres du Conseil de Surveillance. Il a pour mission de faire des propositions et des recommandations sur les orientations et les priorités de la société et du groupe, à moyen et long terme.

En 2008, il a été relevé que les missions revenant au Comité d'audit, dont la constitution a été rendue obligatoire selon la directive 2006/43 CE, recoupant celles dévolues au Conseil de Surveillance par la loi et les statuts, ce dernier ferait fonction de comité d'audit au sens de la directive CE.

### **Rémunération**

Le Conseil de Surveillance fixe le montant des rémunérations des membres du Directoire.

Les membres du Conseil de Surveillance disposent de jetons de présence pour un montant global de 48 000 €, répartis également entre ceux-ci. En outre, le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération fixe de 21 960 €.

Des rémunérations complémentaires peuvent être fixées pour des missions particulières.

## **2. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ**

### **Objectifs du contrôle interne**

Le contrôle interne comprend l'ensemble des politiques et procédures mises en œuvre tant par la direction de la société que par celles des filiales opérationnelles, pour prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité desdites entreprises, les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier, ainsi que dans la conformité aux lois et réglementations des différentes activités.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

### **Moyens de contrôle**

#### **a) Contrôles de gestion – informations financières et comptables**

La gestion de l'ensemble des sociétés du groupe est assurée dans le cadre d'objectifs à moyen termes et de budgets annuels. Elle est contrôlée au moyen d'un suivi analytique mensuel des résultats, rapporté au Président du Directoire.

Dans le secteur des produits d'entretien, la revue périodique des comptes est effectuée par des cabinets extérieurs. La filiale russe DEO fait l'objet d'une revue trimestrielle des comptes et d'un suivi budgétaire régulier effectué sur place par la direction de HYGIENE & NATURE.

Les opérations intéressant la société PRODEF sont réalisées sur la base de logiciels standard, et suivies périodiquement par un cabinet d'expertise comptable. Les comptes consolidés sont établis par un prestataire extérieur sur la base de documents harmonisés.

Dans la branche Propreté, les dispositions statutaires imposent l'autorisation du Président du Comité Stratégique de SIN&STES ou des Assemblées Générales des filiales concernées, préalablement à l'adoption d'un ensemble de décisions de gestion (adoption du budget, gestion de la trésorerie, nomination de fondés de pouvoirs, investissements au-delà d'un montant déterminé, conclusion de baux, de marchés importants, etc.) ou d'actes de disposition (cession ou concession de droits de propriété industrielle, acquisition ou cession de participation, octroi de garanties, etc.).

#### **b) Contrôle des opérations – couverture des risques**

Les procédures d'engagements font l'objet d'une formalisation propre à chaque entité, avec délégations limitées et / ou conjointes en fonction des niveaux hiérarchiques.

Les investissements sont réalisés dans le cadre de budgets annuels validés par la direction de chaque filiale, à laquelle participe le Président du Directoire de notre société.

Des procédures internes ont été formalisées dans l'ensemble des filiales opérationnelles pour assurer la sécurité des personnes, des produits et des installations.

Chaque structure juridique dispose d'une assurance de ses risques propres en termes de responsabilité civile, générale et professionnelle, ainsi que pour les sociétés industrielles, en couverture des risques environnementaux.

#### **Risques particuliers**

En raison de la structure réduite de la holding, il n'existe pas de séparation opérationnelle entre les engagements et les dépenses, dont le contrôle est effectué directement par le Président du Directoire.

Une attention particulière a été portée aux risques monétaires. La trésorerie disponible a été placée en certificats de dépôts auprès d'établissements financiers de premier ordre, ou sur des sicav de trésorerie strictement monétaires. Certains placements de disponibilités de la filiale russe DEO ont été réorientés, afin d'éviter un risque de défaillance d'établissement financier.

Pour l'activité de produits d'entretien, la dépendance technique et / ou réglementaire à l'égard des fournisseurs s'est encore accentuée, après la mise en place effectives de restrictions réglementaires visant un certain nombre de formules de produits phytosanitaires et désinfectants.

La profonde crise économique frappant cette activité fragilisée par les nouvelles réglementations laisse présager des risques de défaillance de clients distributeurs, alors que dans le même temps les organismes d'assurance crédit se désengagent.

La gestion des risques industriels et environnementaux des établissements de production de l'entité HYGIENE & NATURE est assurée en conformité avec la réglementation et les recommandations des autorités publiques. Des délégations de pouvoirs particulières sont formalisées dans ces unités, et une formation aux risques de l'ensemble des personnels de cette branche est assurée. Toutefois, l'ampleur toujours plus grande des réglementations nationales et européennes (Règlement « REACH », Règlement « Biocides », etc.), ainsi qu'une émergence forte de la culture du risque chimique représentent un risque latent toujours plus grand sur l'ensemble des industries opérant dans le domaine qui est le nôtre.

Les risques géopolitiques pesant sur développement de l'activité de la société de droit russe DEO, détenue à 52 % en partenariat avec des opérateurs locaux restent importants.

Au plan financier, l'importance de certains chantiers dans la branche propreté est susceptible de présenter un risque en cas d'interruption du contrat avant l'échéance. Un suivi rigoureux du compte client est assuré, mais dans la conjoncture économique dégradée, il ne peut couvrir l'ensemble des risques de défaillance. Toutefois, la réduction des délais de paiement des clients concourt à la réduction de ce risque.

Dans cette activité à forte part de main d'œuvre, les procédures ne permettent pas d'écarter totalement les risques de fraudes liés à l'exploitation, en raison du nombre de délégataires nécessaires au suivi des chantiers.

Les procédures opérationnelles et les engagements souscrits par les filiales s'inscrivent dans le cadre de la certification ISO obtenue par ces entités (SIN&STES et HYGIENE & NATURE), ainsi que dans le cadre des procédures de délégation et de contrôle internes.

**Le Président du Conseil de Surveillance**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
établi en application de l'article L225-235 du Code de commerce  
sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance**

**Exercice clos le 31 décembre 2008**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société PRODEF et en application des dispositions de l'article L225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- et d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L225-68 du Code de commerce.

**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises par l'article L225-68 du Code de commerce.

PARIS et PARIS LA DÉFENSE, le 30 avril 2009

**Les Commissaires aux Comptes**

**RICOL, LASTEYRIE  
Carole PLESSIS**

**ERNST & YOUNG Audit  
Laure-Hélène de LA MOTTE**

**HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
(Art. 221-1-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

En €	ERNST & YOUNG		RICOL LASTEYRIE	
	2008	2007	2008	2007
Audit des comptes consolidés et annuels .....	25 000	24 400	17 500	17 000
Autres missions.....	25 000	-	-	-



**COMPTES CONSOLIDÉS**

## BILAN CONSOLIDÉ - IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2008

### ACTIF

En K€	Note n°	2008	2007
<b>Actifs non courants</b>			
Immeubles de placement .....	5	3 667	3 330
Immobilisations corporelles .....	6	8 884	8 416
Goodwill.....	4	9 997	9 997
Autres immobilisations incorporelles .....	3	716	711
Actifs financiers .....	15	276	264
Actifs d'impôts différés .....		796	612
		24 336	23 330
<b>Actifs courants</b>			
Actifs financiers courants.....		470	63
Stocks .....	8	4 556	4 110
Clients et autres créances .....	9	33 773	32 059
Autres actifs courants .....		-	-
Trésorerie et équivalent de trésorerie : Valeurs mobilières de placement...	15	9 684	10 839
Trésorerie .....	15	8 287	5 900
		56 770	52 971
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		<b>81 106</b>	<b>76 301</b>

## PASSIF

En K€	Note n°	2008	2007
<b>Capitaux propres</b>			
Capital .....	11	960	960
Autres réserves .....		19 661	18 908
Résultats cumulés non distribués .....		6 558	6 077
Intérêts minoritaires .....		1 604	1 601
		28 783	27 546
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts à long terme .....	13	5 224	6 584
Passifs d'impôts différés .....		1 267	1 213
Provisions non courantes .....	14	2 032	1 798
		8 523	9 595
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs .....	12	11 995	11 205
Dettes fiscales et sociales .....	12	27 099	25 121
Emprunts à court terme .....	13	3 801	1 945
Provisions courantes .....	14	905	889
Autres passifs courants .....		-	-
		43 800	39 160
<b>TOTAL DU PASSIF .....</b>		<b>81 106</b>	<b>76 301</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2008

En K€	Note n°	2008	2007
<b>Produits</b>			
Produits des activités ordinaires .....		134 966	126 986
Autres produits d'exploitation .....		1 687	1 531
Variation des stocks de produits finis et des travaux en cours .....		-336	496
		<u>136 317</u>	<u>129 013</u>
<b>Charges</b>			
Marchandises et matières consommées .....		12 098	12 697
Charges de personnel .....	17	94 314	88 569
Dotations aux amortissements .....		3 222	2 701
Dépréciation des immobilisations corporelles.....		-	-
Autres charges d'exploitation .....	16	23 295	22 361
		<u>132 929</u>	<u>126 328</u>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b> .....		<b>3 388</b>	<b>2 685</b>
Autres produits et charges opérationnels .....		-228	294
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b> .....		<b>3 160</b>	<b>2 979</b>
Produits financiers .....	18	877	550
Charges financières .....	18	844	509
Résultat net des cessions d'activités .....		-	-
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b> .....		<b>3 193</b>	<b>3 020</b>
Charge d'impôt sur le résultat .....	19	-1 038	-684
<b>RÉSULTAT DE LA PÉRIODE</b> .....		<b>2 155</b>	<b>2 336</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b> .....		<b>1 875</b>	<b>1 854</b>
Intérêts minoritaires.....		280	482
Nombre d'actions.....		59 998	59 998
Résultat net par action (en €) .....	20	31,26	30,91
Résultat net dilué par action (en €).....	20	31,26	30,91

**TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008**

En K€	Capital	Primes d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultats accumulés non distribués	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31/12/2006 .....</b>	<b>960</b>	<b>822</b>	<b>21 309</b>	<b>-5</b>	<b>1 646</b>	<b>24 732</b>
Différence de conversion.....	-	-	-	-3	-	-3
Résultat de la période .....	-	-	-	-	1 854	1 854
Dividendes.....	-	-	1 166	-	-1 646	-480
Variation du périmètre .....	-	-	-159	-	-	-159
<b>Solde au 31/12/2007 .....</b>	<b>960</b>	<b>822</b>	<b>22 316</b>	<b>-8</b>	<b>1 854</b>	<b>25 944</b>
Différence de conversion.....	-	-	-	-13	-	-13
Résultat de la période .....	-	-	-	-	1 875	1 875
Dividendes.....	-	-	1 374	-	-1 854	-480
Autres mouvements .....	-	-	-147	-	-	-147
<b>Solde au 31/12/2008 .....</b>	<b>960</b>	<b>822</b>	<b>23 543</b>	<b>-21</b>	<b>1 875</b>	<b>27 179</b>

## **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2008**

(Établi à partir du résultat net)

En K€	2008	2007
<b><u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</u></b>		
Résultat net des sociétés intégrées.....	2 155	2 336
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions.....	2 188	1 830
Variation des impôts différés.....	-130	95
Plus-values de cession.....	-6	-380
Quote-part de résultat des sociétés déficitaires en transparence fiscale.....	-14	-
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées.....</b>	<b>4 193</b>	<b>3 881</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité <sup>(1)</sup> .....	1 046	4 038
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité.....</b>	<b>5 239</b>	<b>7 919</b>
<b><u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</u></b>		
Acquisitions d'immobilisations.....	-3 323	-3 499
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt.....	99	668
Incidence des variations de périmètre.....	-	-184
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement.....</b>	<b>-3 224</b>	<b>-3 015</b>
<b><u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</u></b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère.....	-480	-480
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées.....	-262	-314
Nouveaux emprunts.....	7	1 029
Remboursements d'emprunts.....	-1 518	-1 510
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement.....</b>	<b>-2 254</b>	<b>-1 276</b>
<b><u>VARIATION DE TRÉSORERIE.....</u></b>		
Trésorerie d'ouverture.....	16 324	12 770
Trésorerie de clôture.....	15 894	16 324
Incidence des variations de cours des devises.....	-191	-74
	-239	3 628

<sup>(1)</sup> La variation du BFR se répartit comme suit :

Stocks.....	-491	-275
Créances d'exploitation.....	-1 571	-1 229
Dettes d'exploitation.....	3 110	5 542

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2008**

En K€

### **1. INFORMATIONS GÉNÉRALES : LA SOCIÉTÉ**

Les activités du groupe PRODEF s'organisent autour de deux pôles industriels et de services :

- la propreté et les services aux entreprises,
- les produits d'entretien.

La société PRODEF exploite en outre un patrimoine immobilier.

Les actions de la société PRODEF sont cotées Code ISIN FR0000038176 au Compartiment C – EURONEXT PARIS.

La société PRODEF SA a réalisé sur l'exercice 2008 un chiffre d'affaires de 2 455 K€ et dégagé un résultat net positif de 981 K€.

#### **1.1 Principales règles et méthodes comptables**

Les principales règles et méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces comptes consolidés sont présentées ci-dessous. Sauf mention particulière, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

#### **1.2 Référentiel comptable appliqué**

Les états financiers du groupe PRODEF arrêtés au 31 décembre 2008 ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2008 et dont le règlement d'adoption était paru au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

##### Amendements aux normes publiées entrant en vigueur en 2008

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, a été appliqué.

IFRIC 11 – IFRS 2 – Actions propres et transactions intra groupe

D'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> mars 2007, IFRIC11 porte sur les transactions dans lesquelles la société accorde directement aux salariés d'une entité du groupe des droits sur ses propres instruments de capitaux propres. Cette norme n'a eu aucun effet sur les états financiers du groupe.

Le groupe n'a pas utilisé les options proposées par les amendements à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et à IFRS 7 « Instruments financiers : information à fournir », publiés par l'IASB le 13 octobre 2008 et applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, de reclasser certains instruments financiers hors des catégories juste valeur en contrepartie du résultat ou disponibles à la vente.

##### Normes non encore applicables et non adoptées par anticipation par le groupe

Les normes et interprétations d'application optionnelle en 2008 n'ont pas fait l'objet d'application anticipée au 31 décembre 2008, dans la mesure où elle ne devrait pas avoir d'impact sur les états financiers du groupe, à l'exception de :

- IFRS 8 – Secteurs opérationnels  
Cette norme exige la publication de l'information sectorielle correspondant aux indicateurs suivis en interne par la direction pour évaluer la performance du groupe. Le groupe appliquera IFRS 8 à compter de l'exercice 2009, date d'application obligatoire. Les impacts de la mise en œuvre de la norme IFRS 8 sont en cours d'analyse.

Les comptes consolidés 2008 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire de PRODEF SA le 31 mars 2009. Ils sont exprimés en milliers d'Euros (K€).

Par ailleurs, l'intégralité des états financiers ainsi présentés a été établie conformément aux principes suivants : compréhension, pertinence, exactitude et comparabilité.

La pertinence d'une information se caractérise à la fois par sa nature et son importance. Dans certains cas, seule la nature de l'information suffit à déterminer sa pertinence. Dans d'autres cas, les deux caractéristiques de l'information sont aussi nécessaires pour définir la pertinence.

Une information est pertinente si son omission ou une présentation erronée peut influencer une prise de décision sur la base de comptes consolidés. La matérialité dépend de l'impact pouvant en découler sur la prise de décision.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs et passifs portés au bilan, de produits et de charges comptabilisés et d'engagements mentionnés en annexe. Les résultats définitifs peuvent diverger de ces estimations.

### 1.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation IFRS comprend au 31 décembre 2008 les sociétés suivantes :

Raison sociale	Siège	N° RCS	% de contrôle		Secteur d'activité	Méthode d'intégration
			2007	2008		
PRODEF, SA.....	LEVALLOIS-PERRET	562 070 714	Société consolidante		Holding	
PRODEF INDUSTRIE, SAS *.....	LONGVIC	017 150 103	90,0	90,0	Produits d'entretien	IG
HYGIENA, SNC.....	LONGVIC	330 705 112	90,0	90,0	Produits d'entretien	IG
PFC, SNC.....	LONGVIC	414 723 593	90,0	90,0	Produits d'entretien	IG
HYGIASEPT, SARL.....	SEVREY	431 692 342	90,0	90,0	Produits d'entretien	IG
NET FLORE INDUSTRIE, SAS.....	TRAPPES	381 461 342	90,0	90,0	Produits d'entretien	IG
SCI NFI.....	TRAPPES	437 737 810	90,0	90,0	Produits d'entretien	IG
DEO, SARL.....	EKATERINBOURG	-	46,8	46,8	Produits d'entretien	IG
SIN&STES, SAS.....	PARIS	722 037 553	51,0	51,0	Service d'entretien	IP
SIN&STES ESPACES VERTS, SAS.....	EVRY	325 635 415	51,0	51,0	Espaces verts	IP
ESPACES VERTS CARON, SAS.....	PRINGY	311 889 372	51,0	51,0	Espaces verts	IP
TENNIS CARON, SARL.....	PRINGY	306 769 860	51,0	-	Espaces verts	IP

\* Nouvelle dénomination sociale au 01/01/2009 : HYGIENE & NATURE

Les comptes des sociétés consolidées sont arrêtés au 31 décembre de chaque exercice présenté.

#### Variation de périmètre et événements significatifs de la période

La société TENNIS CARON a été absorbée par la société SIN&STES (transmission universelle de patrimoine), par décision de l'associé unique en date du 21 mai 2008, sur la base des comptes au 30 septembre 2008.

### 1.4 Méthode de consolidation

Les sociétés sur lesquelles le groupe PRODEF exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale, à l'exception des sociétés dont le contrôle est conjoint, qui ont été consolidées par la méthode de l'intégration proportionnelle. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale ;
- soit du pouvoir de désigner ou de révoquer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de ces organes ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Les filiales sont incluses dans le périmètre de consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

### 1.5 Informations sectorielles

Un secteur d'activité ou une zone géographique se définit comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

Deux niveaux distincts d'analyse ont été retenus :

- un premier niveau concernant l'ensemble des secteurs d'activité distincts que constituent le secteur de la holding PRODEF, le secteur des Produits d'entretien (PRODEF INDUSTRIE et ses filiales) et le secteur de la Propreté (SIN&STES et ses filiales),
- un deuxième niveau distinguant l'activité par zones géographiques, France et Etranger (notamment représenté par la société DEO).



## **1.6 Méthode de conversion des sociétés étrangères**

La devise fonctionnelle de la société consolidante, PRODEF SA, est l'euro qui est également retenu comme devise de présentation des comptes consolidés.

Les états financiers des sociétés étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire la monnaie locale.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "écart de conversion" des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

Les écarts de conversion cumulés relatifs à la sous-filiale étrangère DEO n'ont pas été isolés à la date du bilan d'ouverture du 1<sup>er</sup> janvier 2004, mais seulement à compter des exercices ultérieurs, ainsi que le permet la norme IFRS 1.

## **1.7 Goodwill (Ecart d'acquisition)**

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écarts d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

## **1.8 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues à chaque clôture afin de traduire d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés.

Les contrats de location financement sont le cas échéant comptabilisés selon la méthode prévue par l'IAS 17. Ce retraitement consiste à reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée de vie économique pour le groupe. La dette est amortie sur la durée du contrat de crédit bail.

L'amortissement comptable des immobilisations prend en compte les éventuelles valeurs résiduelles et utilise une approche par composants. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et le cas échéant ajustées à chaque clôture.

Le coût historique de chaque composant a été reconstitué de manière rétrospective, selon les modalités suivantes :

- d'après des éléments de coûts réels lorsque ceux-ci étaient distinctement identifiables dans les documents comptables antérieurs, ou,
- par application des règles de décomposition forfaitaires en cinq composants proposées par le Centre scientifique et technique du bâtiment (préconisées par l'avis 2003-E du CNC) dans les autres cas.

Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisation probables suivantes :

- terrains ..... non amortis
- constructions ..... 20 ans
- matériels et outillages..... 5 à 10 ans

### 1.9 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur d'entrée des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Les tests de suivi de valeur des actifs immobilisés ont été réalisés en tenant compte du contexte de crise économique et d'une difficulté à appréhender les perspectives. Les résultats de ces tests sont présentés au paragraphe 4 des notes annexes.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF).

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris les écarts d'acquisition), une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

### 1.10 Immeubles de placement

Les immeubles de placement se définissent comme des biens immobiliers (terrain, bâtiment, partie de bâtiment) détenus en tant que propriétaire (ou preneur d'un contrat de location - financement) pour en retirer des loyers et / ou valoriser le capital (IAS 40) auprès de sociétés n'appartenant pas au périmètre.

Les immeubles de placement sont comptabilisés selon la méthode du coût historique amorti.

En application de l'approche par composants, le groupe a retenu les composants et les durées d'amortissements suivants :

Bâtiments	Enveloppe	Structure, façade Toiture Menuiseries extérieures	20 ans (a)
	Equipements standards	Installations, chauffage Plomberie sanitaire Electricité Câblage informatique Ouvrages complémentaires	15 ans
	Equipements spécifiques	Ascenseurs Climatisation Groupe électrogène	10 ans
	Agencements	Agencements	5 ans

(a) compte tenu d'une valeur vénale s'établissant à un montant supérieur à celui du coût historique, le taux d'amortissement s'établit sur une base nulle.

Le groupe PRODEF possède deux biens immobiliers à son actif répondant à cette définition des immeubles de placement. Les valeurs nettes comptables des immeubles concernés sont détaillées à la note n° 5 de la présente annexe.

Cet actif immobilier a fait l'objet d'expertises immobilières faisant ainsi ressortir les évaluations suivantes :

Localisation des immeubles	Date de l'évaluation	Valeur d'expertise
LEVALLOIS .....	Décembre 2008	15 295
CHENÔVE .....	Décembre 2008	595

La valeur des actifs résultant de ces évaluations étant supérieure à ces mêmes actifs dans les comptes, aucune dépréciation n'a été constatée.

### **1.11 Actifs financiers courants et non courants**

Les actifs financiers courants concernent exclusivement des prêts et des titres immobilisés considérés comme détenus jusqu'à l'échéance.

Les actifs financiers non courants concernent exclusivement des dépôts et cautionnements et autres créances à long terme.

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'entrée au bilan et au coût amorti à chaque clôture. Toute perte de valeur de ces actifs est comptabilisée immédiatement en compte de résultat.

La classification et la désignation des actifs financiers sont réalisées lors de la comptabilisation initiale lorsque le groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de l'actif et sont reconsidérées à chaque clôture dans les conditions prescrites par la norme IAS 39.

Les achats et ventes d'actifs financiers (y compris les dérivés) sont comptabilisés à la date de règlement.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les instruments non dérivés désignés dans cette catégorie ou ceux qui ne sont rattachés à aucune autre catégorie. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si la direction compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture.

### **1.12 Stocks**

Conformément à la norme IAS 2 « stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ». Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Si la valeur de réalisation est inférieure à leur valeur évaluée des stocks, une provision est enregistrée.

### **1.13 Créances clients**

Les créances clients et les autres créances sont comptabilisées initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Elles sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti.

Dès lors que des éléments sont de nature à faire présumer d'un risque réel et sérieux de non recouvrement d'une créance, une provision pour dépréciation des créances clients est constituée.

### **1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des valeurs mobilières de placement, des fonds en caisse, des soldes de comptes bancaires et des chèques à encaisser. Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement constituées de dépôts à terme et de SICAV monétaires.

Les SICAV monétaires dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable sont enregistrées à leur coût d'achat. Lorsque la valeur comptable est inférieure au cours de bourse, ou à défaut, à la valeur probable de réalisation, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépôts à terme ont fait l'objet d'un calcul des intérêts à recevoir pour la période courante entre la date de souscription et la date de clôture.

### **1.15 Impôts sur le résultat**

Les principes généraux en matière d'impôt sur le résultat suivants, en conformité avec la norme IAS 12 sont appliqués :

Un actif ou un passif d'impôt exigible est comptabilisé pour l'impôt sur le résultat à payer ou à recouvrer au titre de tous les exercices jusqu'à la date considérée.

Des passifs et des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de l'incidence fiscale future estimée des différences temporelles et des reports déficitaires. Toutefois, la valeur comptable des actifs d'impôt différé est limitée au montant qui pourra probablement être imputé sur les bénéfices imposables futurs.

L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt exigible et d'impôt différé s'effectue sur la base de la législation fiscale adoptée ou quasiment adoptée, ce qui peut inclure les décisions de changements futurs.

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont déterminés sur une base non actualisée.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si les entités appartiennent au même groupe fiscal et si elles disposent d'un droit exécutoire à les compenser.

### 1.16 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti, calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

### 1.17 Provisions

De façon générale, des provisions sont comptabilisées lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé,
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

PRODEF a procédé à un recensement des engagements de retraites et avantages similaires couverts par la norme IAS 19.

Il s'agit :

- des avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite,
- des autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent principalement les médailles du travail.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes dits à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur puisque l'obligation de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations,
- les régimes dits à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations : l'engagement lié à ces régimes a été évalué par PRODEF selon les règles IAS 19 et a été provisionné dans son intégralité.

Les engagements correspondants ont été estimés selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives et en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel, des tables de mortalité et d'hypothèses d'augmentation de salaires et d'inflation. L'obligation au titre du régime à prestations définies a été calculée au titre de l'exercice par un actuairiste indépendant.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles sont intégralement comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés. Le groupe ne possède aucun actif de couverture.

	31/12/2008	31/12/2007
Taux d'actualisation <sup>(1)</sup> .....	4,65 %	4,80 %
Taux inflation .....	2,50 %	2,50 %
Modalités de départ .....	60 - 65 ans	60 - 65 ans
Taux de charges sociales .....	40 %	40 %
Dettes à la clôture .....	1 974	1 672
Taux d'impôt différé .....	33,33 %	33,33 %
<b>Impôt différé à la clôture .....</b>	<b>658</b>	<b>557</b>

<sup>(1)</sup> Taux Bloomberg ZC corporate zone Euro AA+/AA

L'évolution de la provision pour indemnités de départ à la retraite est la suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
Provision au début de l'exercice .....	1 672	1 668
Impact sur le résultat de l'exercice .....	302	13
Mouvements de périmètre .....	-	-9
<b>Provision à la fin de l'exercice .....</b>	<b>1 974</b>	<b>1 672</b>

### **1.18 Gestion du capital**

Les éléments relevant de la gestion du capital de la société sont exclusivement ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Les modifications du capital et des droits attachés aux titres qui le composent sont soumises aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

L'objectif poursuivi par le groupe dans la gestion de son capital est d'assurer sa continuité d'exploitation en vue de procurer un certain rendement à ses actionnaires, de continuer ses relations avec ses autres partenaires, lesquels en tirent un certain nombre d'avantages, et de conserver une structure financière optimale tout en réduisant le coût de son capital.

Pour préserver ou ajuster la structure de son capital, le groupe peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, distribuer des réserves ou rembourser du capital aux actionnaires, procéder à des augmentations de capital ou vendre des actifs pour réduire son endettement.

Le groupe n'a pas d'engagements contractuels de respect de ratios d'endettement.

Le groupe n'a opéré aucun changement par rapport à l'exercice précédent, sur les objectifs, la politique et la procédure de gestion de son capital.

### **1.19 Gestion des risques associés aux instruments financiers**

De par ses activités, le groupe peut être exposé à différentes natures de risques financiers : risques de marché (notamment risque de change, risque de variation de valeur due au taux d'intérêt et tout autre risque de variation de prix), risque de crédit, risque de liquidité et risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt.

Le programme de gestion des risques du groupe, qui est centré sur le caractère imprévisible des marchés financiers, cherche à en minimiser les effets potentiellement défavorables sur la performance financière du groupe. Le management du groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en collaboration étroite avec les unités opérationnelles du groupe.

#### **❖ Risque de marché**

- Risque de change

Le groupe exerce une partie limitée de ses activités à l'international. Le risque de change porte sur des transactions commerciales futures, des actifs et passifs en devises enregistrés au bilan. A la clôture de l'exercice, le groupe est peu exposé au risque de change, la majorité de ces achats et ventes effectués à l'export étant libellés en euros.

- Risque de variation de prix

Le groupe est exposé de façon limitée, dans la branche Produits d'entretien, aux risques de prix sur les matières premières et marchandises, notamment sur les produits phytosanitaires. A la clôture de l'exercice, l'impact de ce risque sur les comptes du groupe est non significatif.

#### **❖ Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque d'une perte financière occasionnée par le manquement d'un client ou d'une contrepartie à ses obligations en vertu d'un contrat. Ce risque concerne principalement les activités de crédits clients.

Le groupe n'a pas de concentration importante de risque de crédit. Il a mis en place des politiques lui permettant de s'assurer que les clients achetant ses produits ont un historique de risque de crédit approprié.

Compte tenu des méthodes de dépréciation des créances clients, la part à risques des créances échues et non provisionnées à plus de 120 jours à la clôture est non significative.

#### **❖ Risque de liquidité**

Une gestion prudente du risque de liquidité implique de conserver un niveau suffisant de liquidités et de titres négociables sur un marché, de disposer de ressources financières grâce à des facilités de crédit appropriées et d'être à même de dénouer ses positions sur le marché.

L'ensemble des excédents de trésorerie est placé par le groupe, à des conditions de marché, en SICAV monétaires, ou comptes de dépôt à terme consentis à des établissements financiers de premier rang. La trésorerie et les équivalents de trésorerie permettent au groupe de faire face à ses engagements sans risque de liquidité.

### ❖ Risque de flux de trésorerie et risque de prix sur taux d'intérêt

Le groupe ne détient pas d'actifs significatifs portant intérêt ; aussi son résultat et sa trésorerie opérationnelle sont-ils largement indépendants des fluctuations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel le groupe est exposé provient des emprunts à long terme. Les emprunts initialement émis à taux variable exposent le groupe au risque de flux de trésorerie sur taux d'intérêt. Le groupe a pour politique de maintenir, de façon significative, ses emprunts en instruments à taux fixe.

## 2. INFORMATIONS SECTORIELLES

### Secteur primaire : secteur d'activité

Au 31/12/2007	Holding	Entretien	Propreté	Total
Chiffre d'affaires.....	2 047	22 252	102 687	126 986
Résultat opérationnel courant.....	261	1 857	567	2 685
<b>Valeurs nettes</b>				
Immobilisations incorporelles.....	46	4 773	5 889	
Immobilisation corporelles.....	5 485	3 650	2 611	
Immobilisation financières.....	111	19	197	

Au 31/12/2008	Holding	Entretien	Propreté	Total
Chiffre d'affaires.....	2 103	21 740	111 123	134 966
Résultat opérationnel courant.....	375	1 536	1 477	3 388
<b>Valeurs nettes</b>				
Immobilisations incorporelles.....	46	4 835	5 833	
Immobilisation corporelles.....	6 129	3 617	2 805	
Immobilisation financières.....	110	436	200	

### Secteur secondaire : secteur géographique (France / Etranger)

	31/12/2008	31/12/2007
Chiffre d'affaire.....	134 966	126 986
• France.....	130 724	123 051
• Export.....	4 242	3 935

## 3. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	Licences	Coûts de développement	Autres
Au 31/12/2007.....	1 888	59	14
• Acquisitions.....	220	-	-
• Cessions.....	-20	-	-
Au 31/12/2008.....	2 088	59	14

Amortissements	Licences	Coûts de développement	Autres
Au 31/12/2007.....	1 192	59	1
• Dotations.....	217	-	-
• Reprises.....	-23	-	-
Au 31/12/2008.....	1 386	59	1

#### 4. GOODWILL (ECARTS D'ACQUISITION)

Le poste Goodwill, inscrit à l'actif à la fin de chaque période, se décompose de la manière suivante :

	31/12/2008	31/12/2007
Ecart d'acquisition SIN&STES .....	5 288	5 288
PRODEF INDUSTRIE.....	1 039	1 039
PFC .....	97	97
Ecart d'acquisition Activités espaces verts.....	-	-
Ecart d'acquisition NET FLORE INDUSTRIE.....	3 573	3 573
<b>Total.....</b>	<b>9 997</b>	<b>9 997</b>

Conformément aux principes décrits au paragraphe 1.9 des annexes sur le suivi de la valeur des écarts d'acquisition, la société procède une fois par an à des tests de dépréciation sur tous les écarts d'acquisition présents au bilan. Dans ce cadre, et suite aux tests effectués, l'écart d'acquisition relatif aux sociétés d'espaces verts avait fait l'objet en 2005 d'une dépréciation pour 355 K€.

Les tests de dépréciation effectués sur l'exercice 2008 ; selon la méthode indiquée au paragraphe 1.9, ont été réalisés avec les principales caractéristiques suivantes :

- Prise en compte de flux de trésorerie actualisés sur 4 années
- Taux de croissance des flux de trésorerie : 1,5 %
- Taux d'actualisation retenus : entre 7 et 8 % selon les secteurs opérationnels

#### 5. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Valeur nette comptable	31/12/2008	31/12/2007
LEVALLOIS .....	3 555	3 197
CHENÔVE.....	112	133
<b>Total.....</b>	<b>3 667</b>	<b>3 330</b>

#### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur nette comptable	31/12/2008	31/12/2007
Terrains .....	643	643
Constructions.....	3 778	3 878
Installations, matériels et outillages .....	2 788	2 478
Autres immobilisations corporelles.....	637	697
Avances et acomptes.....	1 038	720
<b>Total.....</b>	<b>8 884</b>	<b>8 416</b>

## 7. MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS, DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Valeurs brutes	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Virement	Mouvements	Clôture
<b>Ecart d'acquisition</b> .....	<b>10 425</b>	-	-	-	-	<b>10 425</b>
Coûts de développement.....	59	-	-	-	-	59
Licences.....	1 870	181	-24	19	-2	2 044
Fonds commercial.....	14	10	-	-	-	24
Immobilisations en cours.....	13	2	-	-13	-	2
Avances et acomptes.....	5	27	-	-	-	32
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	<b>1 961</b>	<b>220</b>	<b>-24</b>	<b>6</b>	<b>-2</b>	<b>2 161</b>
Terrains.....	143	-	-	-	-	143
Terrains immeubles placement.....	405	-	-	-	-	405
Terrains en crédit-bail.....	500	-	-	-	-	500
Constructions.....	2 505	4	-4	34	46	2 585
Constructions immeubles placement.....	5 463	47	-48	447	-46	5 863
Constructions en crédit-bail.....	2 450	-	-	-	-	2 450
Matériel et outillage.....	9 753	1 436	-235	-	-22	10 932
Matériel et outillage crédit-bail.....	839	50	-	-	-	889
Autres immobilisations corporelles.....	4 355	279	-1 561	-5	-	3 068
Immobilisations en cours.....	720	799	-	-481	-	1 038
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	<b>27 133</b>	<b>2 615</b>	<b>-1 848</b>	<b>-5</b>	<b>-22</b>	<b>27 873</b>
Autres titres immobilisés.....	63	-	-	-	-	63
Prêts.....	-	472	-	-	-56	416
Autres immobilisations financières.....	274	18	-17	-	-	275
<b>Immobilisations financières</b> .....	<b>337</b>	<b>490</b>	<b>-17</b>	<b>-</b>	<b>-56</b>	<b>754</b>
<b>Total</b> .....	<b>39 856</b>	<b>3 325</b>	<b>-1 889</b>	<b>1</b>	<b>-80</b>	<b>41 213</b>

Amortissements et provisions	Ouverture	Dotations	Reprises	Mouvements	Clôture
<b>Ecart d'acquisition</b> .....	<b>426</b>	-	-	-	<b>426</b>
Coûts de développement.....	59	-	-	-	59
Licences.....	1 193	217	-23	-1	1 386
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	<b>1 252</b>	<b>217</b>	<b>-23</b>	<b>-1</b>	<b>1 445</b>
Constructions.....	999	135	-4	-44	1 086
Constructions immeubles placement.....	2 494	111	-48	44	2 601
Constructions en crédit-bail.....	121	49	-	-	170
Matériel et outillage.....	7 734	947	-228	-14	8 439
Matériel et outillage crédit-bail.....	382	214	-	-	596
Autres immobilisations corporelles.....	3 657	265	-1 493	-	2 429
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	<b>15 387</b>	<b>1 721</b>	<b>-1 773</b>	<b>-14</b>	<b>15 321</b>
Autres titres immobilisés.....	-	-	-	10	10
Autres immobilisations financières.....	10	-	-	-10	-
<b>Immobilisations financières</b> .....	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
<b>Total</b> .....	<b>17 075</b>	<b>1 938</b>	<b>-1 796</b>	<b>-15</b>	<b>17 202</b>

## 8. STOCKS

	31/12/2008	31/12/2007
Montant brut à la clôture.....	4 809	4 418
Provisions.....	-253	-308
<b>Montant net à la clôture</b> .....	<b>4 556</b>	<b>4 110</b>
<i>Ventilation par catégorie des stocks en valeurs nettes</i>		
Matières premières.....	1 973	1 738
En cours de biens.....	32	23
Produits intermédiaires et finis.....	1 167	1 535
Marchandises.....	1 384	814
<b>Total</b> .....	<b>4 556</b>	<b>4 110</b>



## 9. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	31/12/2008	31/12/2007
Montant brut clients à la clôture .....	31 833	31 050
Provisions .....	- 1 822	- 1 465
<b>Montant net clients à la clôture .....</b>	<b>30 011</b>	<b>29 585</b>
Autres créances.....	3 762	2 474
<b>Total clients et autres créances .....</b>	<b>33 773</b>	<b>32 059</b>
<b>Non échus</b>		
A moins de 30 jours .....	15 333	15 238
De 30 jours à 90 jours.....	7 701	6 842
A plus de 90 jours .....	449	931
Total .....	<b>23 483</b>	<b>23 011</b>
<b>Echus non provisionnés</b>		
A moins de 30 jours .....	3 568	3 286
De 30 jours à 60 jours.....	992	934
De 61 jours à 120 jours.....	1 679	1 719
A plus de 120 jours.....	164	123
Total .....	<b>6 403</b>	<b>6 062</b>
<b>Provisionnés</b>		
Inférieur ou égal à 50 %.....	560	431
Supérieur à 50 % .....	1 386	1 546
Total .....	<b>1 946</b>	<b>1 977</b>
<b>Total brut clients à la clôture .....</b>	<b>31 833</b>	<b>31 050</b>

## 10. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Il s'agit principalement de bons à court terme négociables et de SICAV monétaires. Conformément aux dispositions prévues par les normes IAS 32 et 39, ces postes sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, évalués en juste valeur par le compte de résultat.

## 11. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société mère consolidante était composé au 31 décembre 2007 de 59 998 actions de 16 € entièrement libérées. Il n'y a eu aucun changement sur l'exercice 2008.

La société ne possède pas d'instruments de capitaux propres tels que les bons de souscriptions d'actions par exemple.

## 12. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

	31/12/2008	31/12/2007
Avances et acomptes reçus.....	1 684	763
Dettes fournisseurs.....	9 907	10 235
Dettes fiscales et sociales.....	27 099	25 121
Dettes d'immobilisations .....	29	78
Autres dettes .....	56	97
Produits constatés d'avance .....	319	31
<b>Total.....</b>	<b>39 094</b>	<b>36 326</b>
<b>Non échus</b>		
A moins de 30 jours .....	4 415	3 768
De 30 jours à 90 jours.....	4 662	4 281
A plus de 90 jours .....	84	68
Total .....	<b>9 161</b>	<b>8 117</b>
<b>Echus</b>		
A moins de 30 jours .....	365	975
De 30 jours à 60 jours.....	116	452
De 61 jours à 120 jours.....	98	370
A plus de 120 jours.....	167	321
Total .....	<b>746</b>	<b>2 118</b>
<b>Total dettes fournisseurs .....</b>	<b>9 907</b>	<b>10 235</b>

### 13. DETTES FINANCIÈRES

	31/12/2008	31/12/2007
<i>Dettes non courantes</i>		
Emprunts à long terme auprès d'établissements de crédit .....	4 971	6 338
Autres dettes financières .....	253	247
<i>Dettes courantes</i>		
Concours bancaires courants .....	2 077	415
Emprunts à court terme auprès d'établissements de crédit .....	1 410	1 487
Autres dettes financières .....	314	43
<b>Total .....</b>	<b>9 025</b>	<b>8 529</b>
Dont financement en crédit-bail et location-financement .....	1 937	2 253

Les emprunts à long terme constituent des autres passifs financiers au regard des dispositions de l'IAS 39 (crédit bancaire à taux fixes). A ce titre, ils sont évalués au coût amorti.

Echéancier des emprunts auprès des établissements de crédit :

Emprunts auprès des établissements de crédit	31/12/2008	31/12/2007
A moins d'un an .....	1 410	1 487
A plus d'un an et à moins de deux ans .....	1 293	1 394
A plus de deux ans et à moins de cinq ans .....	2 816	4 035
A plus de cinq ans .....	862	908
<b>Total .....</b>	<b>6 381</b>	<b>7 824</b>
Dont emprunts à taux fixe .....	6 381	7 824

Les redevances futures relatives aux contrats de crédit-bail et de location-financement sont les suivantes :

Emprunts auprès des établissements de crédit	31/12/2008	31/12/2007
A moins d'un an .....	487	478
A plus d'un an et à moins de deux ans .....	346	469
A plus de deux ans et à moins de cinq ans .....	783	844
A plus de cinq ans .....	773	1 031
Total des redevances futures .....	2 389	2 822
Part représentative des intérêts .....	-452	-569
<b>Total du financement en crédit-bail .....</b>	<b>1 937</b>	<b>2 253</b>

### 14. PROVISIONS

	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Part à plus d'un an	Part à moins d'un an
Au 31/12/2007 .....	655	2 032	1 798	889
Dotations .....	451	320		
Reprises utilisées .....	-369	-77		
Reprises non utilisées .....	-61	-13		
<b>Au 31/12/2008 .....</b>	<b>676</b>	<b>2 262</b>	<b>2 032</b>	<b>905</b>

Dont provision pour indemnités de départ à la retraite..... 1 974

Les engagements de retraite sont évalués conformément aux hypothèses décrites au paragraphe 1.18.

#### *Litiges et actions en justice*

Le groupe PRODEF est engagé dans quelques actions en justice qui résultent de la conduite normale de ses affaires. Le groupe estime que sa défense est adéquate et que les conséquences de ces litiges n'auront pas d'effet significatif sur les comptes consolidés du groupe ni sur ses résultats, bien qu'il ne soit toutefois pas possible de donner une quelconque assurance sur le dénouement final de ces litiges.

## 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs financiers	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie d'instruments			
			Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs détenus à l'échéance
Actifs financiers non courants.....	276	276	-	-	276	-
Actifs financiers courants.....	470	470	-	-	-	470
Clients et autres créances.....	33 773	33 773	-	-	33 773	-
Valeurs mobilières de placement.....	9 684	9 684	9 684	-	-	-
Trésorerie.....	8 287	8 287	8 287	-	-	-
<b>Au 31/12/2008.....</b>	<b>52 490</b>	<b>52 490</b>	<b>17 971</b>	<b>-</b>	<b>34 049</b>	<b>470</b>

Actifs financiers	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie d'instruments			
			Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs détenus à l'échéance
Actifs financiers non courants.....	264	264	-	-	264	-
Actifs financiers courants.....	63	63	-	-	-	63
Clients et autres créances.....	32 059	32 059	-	-	32 059	-
Valeurs mobilières de placement.....	10 839	10 839	10 839	-	-	-
Trésorerie.....	5 900	5 900	5 900	-	-	-
<b>Au 31/12/2007.....</b>	<b>49 126</b>	<b>49 126</b>	<b>16 739</b>	<b>-</b>	<b>32 323</b>	<b>63</b>

Passifs financiers	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie d'instruments	
			Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti
Emprunts à long terme.....	5 224	5 224	-	5 224
Fournisseurs et autres créditeurs.....	11 995	11 995	-	11 995
Dettes fiscales et sociales.....	27 099	27 099	-	27 099
Emprunts à court terme.....	3 800	3 800	-	3 800
<b>Au 31/12/2008.....</b>	<b>48 118</b>	<b>48 118</b>	<b>-</b>	<b>48 118</b>

Passifs financiers	Valeur au bilan	Juste valeur	Ventilation par catégorie d'instruments	
			Juste valeur par résultat	Dettes au coût amorti
Emprunts à long terme.....	6 584	6 584	-	6 584
Fournisseurs et autres créditeurs.....	11 205	11 205	-	11 205
Dettes fiscales et sociales.....	25 121	25 121	-	25 121
Emprunts à court terme.....	1 945	1 945	-	1 945
<b>Au 31/12/2007.....</b>	<b>44 855</b>	<b>44 855</b>	<b>-</b>	<b>44 855</b>

## 16. AUTRES CHARGES

	31/12/2008	31/12/2007
Autres achats et charges externes.....	17 606	17 089
Impôts, taxes et versements assimilés.....	5 370	5 129
Autres charges.....	235	148
Charges exceptionnelles.....	84	-6
<b>Total.....</b>	<b>23 295</b>	<b>22 361</b>

dont honoraires Commissaires aux comptes : audit..... 139 137  
autres missions..... 25 -

## 17. CHARGES DE PERSONNEL

	31/12/2008	31/12/2007
Salaires et traitements .....	75 779	70 154
Charges sociales .....	18 535	18 415
<b>Total</b> .....	<b>94 314</b>	<b>88 569</b>

Effectif	Inscrit		Equivalent temps plein (1)	
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007
Cadres et assimilés .....	141	178	91	108
Agents de maîtrise, techniciens .....	327	265	174	139
Représentants .....	11	19	11	18
Employés .....	152	126	85	72
Ouvriers .....	11 313	10 685	3 784	3 663
<b>Total</b> .....	<b>11 944</b>	<b>11 273</b>	<b>4 144</b>	<b>4 000</b>
<i>Ventilation par secteur</i>				
Holding .....	7	9	7	9
Propreté .....	11 819	11 136	4 019	3 872
Produits d'entretien .....	118	128	118	119

(1) selon le pourcentage d'intégration.

## 18. RÉSULTAT FINANCIER

	31/12/2008	31/12/2007
Produits des autres valeurs mobilières .....	336	132
Autres intérêts et produits assimilés .....	326	35
Différences positives de change .....	156	14
Produits nets sur cessions de V.M.P. ....	59	312
Reprises sur provisions et transferts de charges .....	-	57
<b>Total produits financiers</b> .....	<b>877</b>	<b>550</b>
Intérêts et charges assimilés .....	436	413
Différences négatives de change .....	408	14
Charges nettes sur cessions de V.M.P. ....	-	82
<b>Total charges financières</b> .....	<b>844</b>	<b>509</b>
<b>Résultat financier</b> .....	<b>33</b>	<b>41</b>

## 19. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	31/12/2008	31/12/2007
Charge d'impôt courant .....	1 168	604
Charges d'impôt différé .....	-130	80
<b>Total</b> .....	<b>1 038</b>	<b>684</b>
Résultat comptable avant impôts .....	3 192	3 020
Taux théorique d'impôt .....	33,33 %	33,33 %
Charge fiscale théorique .....	1 064	1 007
Autres (différences permanentes et différence de taux d'impôt) .....	-26	-323
<b>Charge fiscale réelle</b> .....	<b>1 038</b>	<b>684</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b> .....	<b>32,50 %</b>	<b>22,65 %</b>

## 20. RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat groupe .....	1 875	1 854
Nombre d'actions .....	59 998	59 998
Résultat par action (en €) .....	31,26	30,91
Résultat par actions dilué (en €) .....	31,26	30,91

## 21. PASSIFS ÉVENTUELS

### *Droit individuel à la formation*

Conformément aux dispositions de la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du groupe accordent à leurs salariés un droit individuel à la formation d'une durée de vingt heures par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans. Toutefois, l'accord de branche applicable au secteur de la propreté prévoit un droit annuel de 21 heures.

Au terme de ce délai et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 120 heures (ou 126 heures pour le secteur de la propreté). Au 31 décembre 2008, le montant des droits acquis par les salariés des sociétés françaises du groupe s'élève à 307 721 heures, soit un engagement de 159 501 heures pour le groupe PRODEF, ceci après avoir affecté du coefficient de 51 % les heures revenant à SIN&STES. A la clôture de l'exercice, aucune demande significative d'utilisation des droits n'a été présentée.

## 22. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE L'ACTIVITÉ COURANTE

Engagements hors bilan de l'activité courante	31/12/2008	31/12/2007
<b>Engagements donnés</b>		
Lettres d'intention au profit des banques en couverture de prêts .....	3 971	4 929
Garantie de passif (1) .....	2 700	3 700
<b>Total</b> .....	<b>6 671</b>	<b>8 629</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Avals et cautions (2) .....	253	247
Garantie de passif (3) .....	500	750
<b>Total</b> .....	<b>753</b>	<b>997</b>
(1) Plafond de la garantie accordé dans le cadre des cessions :		
• IDEAL .....	2 000	2 000
• PROMOPLUS .....	-	1 000
• ESSOR .....	700	700
<b>Total</b> .....	<b>2 700</b>	<b>3 700</b>
(2) Cautions bancaires .....	253	247
(3) Garanties reçues dans le cadre des acquisitions :		
• NET FLORE INDUSTRIE .....	500	750
<b>Total</b> .....	<b>500</b>	<b>750</b>

Echéance des engagements hors bilan	Montant	A moins d'1 an	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Engagements donnés</b>				
Lettres d'intention .....	3 971	957	2 943	71
Garantie de passif .....	2 700	2 000	700	-
<b>Total</b> .....	<b>6 671</b>	<b>2 957</b>	<b>3 643</b>	<b>71</b>
<b>Engagements reçus</b>				
Avals et cautions .....	253	-	253	-
Garantie de passif .....	500	-	500	-
<b>Total</b> .....	<b>753</b>	<b>-</b>	<b>753</b>	<b>-</b>

### **23. PARTIES LIÉES**

#### Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux informations requises par IAS 24, le montant des rémunérations brutes versées aux membres du Directoire au cours de l'exercice 2008 s'est élevé à 247 K€ et celles versées au Président du Conseil de Surveillance à 22 K€. Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'est élevé à 48 K€.

### **24. EVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE**

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou d'autre fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

La société PRODEF INDUSTRIE a absorbé par confusion de patrimoine, avec date d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les sociétés HYGIENA, HYGIASEPT, PFC et NET FLORE INDUSTRIE. La dénomination sociale de cette société bénéficiaire de ces apports est désormais « HYGIENE & NATURE ».

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PRODEF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 1.7, 1.9 et 1.10 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

PARIS et PARIS LA DÉFENSE, le 30 avril 2009

**Les Commissaires aux Comptes**

**RICOL, LASTEYRIE**  
Carole PLESSIS

**ERNST & YOUNG Audit**  
Laure-Hélène de LA MOTTE

**COMPTES SOCIAUX**



## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

### ACTIF

En €	2008			2007
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets, marques .....	52 205	6 149	46 056	46 064
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains .....	503 859	-	503 859	503 859
Constructions .....	7 254 508	2 674 138	4 580 370	4 252 310
Installations techniques, matériels et outillages.....	2 464	2 464	-	-
Autres immobilisations corporelles .....	100 958	81 983	18 975	9 256
Immobilisations corporelles en cours .....	1 025 987	-	1 025 987	720 241
	8 887 776	2 758 585	6 129 191	5 485 666
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations .....	9 430 970	-	9 430 970	9 438 823
Autres titres immobilisés.....	60 370	9 513	50 857	50 857
Autres immobilisations financières .....	59 074	-	59 074	60 792
	9 550 414	9 513	9 540 901	9 550 472
<b>ACTIF IMMOBILISÉ .....</b>	<b>18 490 395</b>	<b>2 774 247</b>	<b>15 716 148</b>	<b>15 082 202</b>
<b>Avances &amp; acomptes versés .....</b>	45 702	-	45 702	-
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés .....	316 072	-	316 072	63 388
Autres créances d'exploitation.....	2 185 139	-	2 185 139	3 288 628
	2 501 211	-	2 501 211	3 352 016
<b>Valeurs mobilières de placement.....</b>	8 393 243	-	8 393 243	7 658 839
<b>Disponibilités.....</b>	31 513	-	31 513	295 714
<b>ACTIF CIRCULANT .....</b>	<b>10 971 669</b>	<b>-</b>	<b>10 971 669</b>	<b>11 306 569</b>
Charges constatées d'avance .....	9 621	-	9 621	11 496
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>29 471 685</b>	<b>2 774 247</b>	<b>26 697 438</b>	<b>26 400 267</b>

## PASSIF

En €	Avant affectation		Après affectation	
	2008	2007	2008	2007
<b>Capitaux propres</b>				
Capital .....	959 968	959 968	959 968	959 968
Primes d'émission, de fusion, d'apport .....	821 912	821 912	821 912	821 912
Ecarts de réévaluation .....	465 075	465 075	465 075	465 075
Réserve légale .....	152 994	152 994	152 994	152 994
Autres réserves .....	14 764 813	14 764 813	14 764 813	14 764 813
Report à nouveau .....	4 682 861	4 222 267	5 183 854	4 682 861
Résultat de l'exercice .....	980 977	940 578	-	-
Provisions réglementées .....	2 515 173	2 414 311	2 515 173	2 414 311
	<b>25 343 773</b>	<b>24 741 918</b>	<b>24 863 789</b>	<b>24 261 934</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques .....	-	20 000	-	20 000
Provisions pour charges .....	123 448	189 668	123 448	189 668
	<b>123 448</b>	<b>209 668</b>	<b>123 448</b>	<b>209 668</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunts et dettes financières diverses .....	253 196	246 694	733 180	726 678
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ..	-	280 214	-	280 214
Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	289 987	383 342	289 987	383 342
Dettes fiscales et sociales .....	435 120	533 688	435 120	533 688
Autres dettes .....	7 473	4 707	7 473	4 707
	<b>985 776</b>	<b>1 448 645</b>	<b>1 465 760</b>	<b>1 928 629</b>
Produits constatés d'avance .....	244 441	36	244 441	36
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>26 697 438</b>	<b>26 400 267</b>	<b>26 697 438</b>	<b>26 400 267</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008

En €	2008	2007
<b>Produits d'exploitation</b>		
Revenus des immeubles .....	2 255 364	2 189 535
Prestations de services .....	200 000	197 500
<b>Chiffre d'affaires</b> .....	<b>2 455 364</b>	<b>2 387 035</b>
Reprises sur provisions et autres produits .....	31 628	8 549
	2 486 992	2 395 584
<b>Charges d'exploitation</b>		
Autres achats et charges externes .....	711 708	639 495
Impôts et versements assimilés .....	279 688	269 655
Salaires et traitements .....	651 863	869 001
Charges sociales .....	249 661	263 055
Dotations aux amortissements sur immobilisations .....	170 860	198 120
Autres charges .....	48 008	48 009
	2 111 788	2 287 335
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>375 204</b>	<b>108 249</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits de participations .....	508 953	668 317
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé .....	97 471	64 047
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et produits assimilés .....	376 498	338 291
	982 922	1 070 655
<b>Charges financières</b>		
Intérêts et charges assimilées .....	4	5
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement .....	-	81 605
	4	81 610
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b> .....	<b>982 918</b>	<b>989 045</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b> .....	<b>1 358 122</b>	<b>1 097 294</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion .....	2 047	182
Sur opérations en capital .....	7 887	89 879
Reprises sur provisions et transferts de charges .....	101 391	70 701
	111 325	160 762
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion .....	770	-
Sur opérations en capital .....	8 217	-
Dotations aux amortissements et aux provisions .....	175 974	150 782
	184 961	150 782
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b> .....	<b>-73 636</b>	<b>9 980</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b> .....	<b>1 284 486</b>	<b>1 107 274</b>
<b>IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b> .....	<b>-303 509</b>	<b>-166 696</b>
<b>RÉSULTAT NET</b> .....	<b>980 977</b>	<b>940 578</b>

**TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2008**

En K€	2008	2007
<b>RESSOURCES</b>		
<b>Capacité d'autofinancement</b>		
Bénéfice de l'exercice.....	981	941
Dotations aux amortissements des immobilisations .....	171	198
Dotations aux provisions .....	176	151
Reprises sur provisions .....	-123	-69
Plus ou Moins-value sur cessions d'immobilisations .....	-	-90
	1 205	1 131
<b>Cessions ou réduction de l'actif immobilisé</b>		
Immobilisations incorporelles .....	-	-
Immobilisations corporelles .....	8	-
Immobilisations financières .....	-	93
	8	93
Augmentation des dettes financières .....	7	-
<b>Total Ressources</b> .....	<b>1 220</b>	<b>1 224</b>
<b>EMPLOIS</b>		
<b>Distributions mises en paiement au cours de l'exercice</b> .....	480	480
<b>Acquisitions d'actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles .....	-	-
Immobilisations corporelles .....	853	769
Immobilisations financières .....	-	-
	853	769
Réduction de dettes financières .....	-	12
<b>Total emplois</b> .....	<b>1 333</b>	<b>1 261</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b> .....	<b>-113</b>	<b>-37</b>
<b>Variation des actifs d'exploitation</b>		
Créances .....	-851	1 771
Charges constatées d'avance .....	-1	1
Avances et acomptes versés sur commande .....	46	-
	-806	1 772
<b>Variation des dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commande.....	280	-
Dettes fournisseurs .....	91	-212
Dettes fiscales et sociales .....	99	40
Autres dettes .....	-2	1
Produits constatés d'avance.....	-245	-
	223	-171
<b>BESOIN (DÉGAGEMENT) DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION</b> .....	<b>-583</b>	<b>1 601</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b> .....	<b>470</b>	<b>-1 638</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b> .....	<b>-113</b>	<b>-37</b>

## RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €	2004	2005	2006	2007	2008
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social .....	1 492 800	959 968	959 968	959 968	959 968
Nombre d'actions ordinaires existantes.....	93 300	59 998	59 998	59 998	59 998
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes.....	2 488 461	2 018 527	2 223 004	2 387 035	2 455 364
Résultat avant impôts, amortissements et provisions .....	12 018 306	1 320 173	675 514	1 380 763	1 508 212
Impôts sur les bénéfices.....	2 517 007	192 142	117 568	166 696	303 509
Résultat après impôts, amortissements et provisions (résultat net) .....	9 469 033	2 020 730	188 215	940 578	980 578
Résultat distribué.....	437 140	419 986	479 984	479 984	479 984
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions .....	101,84	18,80	9,29	20,24	20,08
Résultat après impôts, amortissements et provisions (résultat net) .....	101,49	33,67	3,13	15,68	16,35
Dividende attribué à chaque action .....	5,00	7,00	8,00	8,00	8,00
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif des salariés .....	9	9	8	9	7
Montant de la masse salariale.....	839 907	1 151 091	655 541	869 001	651 863
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice.....	318 801	307 173	241 593	263 055	249 661

## **ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2008**

En €

### **RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La société applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la valorisation, l'amortissement, la dépréciation des actifs et notamment les règlements 2002-10 du 12 décembre 2002 et 2004-6 du 23 novembre 2004 du Comité de la Réglementation Comptable.

La méthode rétrospective a été utilisée pour l'évaluation des soldes (valeurs brutes et amortissements) des comptes d'immobilisation à l'ouverture de l'exercice 2005, par application de la démarche suivante :

- Identification de la structure et des composants des immobilisations corporelles décomposables.
- Identification de la durée d'utilisation de chacune des immobilisations corporelles (au niveau de la structure et des composants, en ce qui concerne les immobilisations corporelles décomposables) et incorporelles.
- Calcul des amortissements linéaires cumulés courus depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 2004 pour l'ensemble des immobilisations de l'entreprise, en fonction de leur durée d'utilisation.
- Comptabilisation au 1<sup>er</sup> janvier 2005 des amortissements calculés sur les durées d'utilisation. Les écarts constatés par rapport aux valeurs obtenues en retenant les valeurs d'usage ont été comptabilisés par la contrepartie des capitaux propres (compte "Report à nouveau").

Au plan fiscal, les amortissements ont été comptabilisés sur les durées d'usage à chaque fois que la législation fiscale le permettait, en particulier pour :

- les immobilisations non décomposables,
- la structure des immeubles autres que les immeubles de placement (immeuble de LONGVIC).

Les compléments d'amortissement constatés par rapport aux montants calculés sur les durées d'utilisation ont été comptabilisés au 1<sup>er</sup> janvier 2005 pour leur montant net d'impôt par la contrepartie des capitaux propres (compte "Report à nouveau").

L'amortissement de la structure de l'immeuble de placement a été calculé sur la durée d'utilisation de cette structure. La base des calcul des amortissements comptables de ces biens réduite de leur valeur vénale estimée au terme de leur durée d'utilisation étant nulle, les dotations constatées, calculées pour les besoins de l'établissement du résultat fiscal, ont été comptabilisées au 1<sup>er</sup> janvier 2005 par la contrepartie des capitaux propres (en "Amortissements dérogatoires").

### **IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat (y compris les frais d'acquisition des titres) ; celle-ci a été éventuellement réévaluée conformément aux dispositions légales. Des provisions pour dépréciation peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage, cette dernière étant déterminée par la rentabilité et les perspectives d'avenir de chaque participation.

### **CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Un important programme de travaux concernant l'ensemble immobilier de LEVALLOIS s'est poursuivi en 2008.

## EVÈNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

Néant.

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 1. IMMOBILISATIONS

Valeurs brutes	31/12/2007	Acquisitions	Diminutions	31/12/2008
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Licences, marques, logiciels .....	52 205	-	-	52 205
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains .....	503 859	-	-	503 859
Constructions .....	6 776 633	529 696	51 821	7 254 508
Installations techniques, matériels, outillages .....	2 465	-	-	2 465
Autres immobilisations .....	103 344	17 521	19 906	100 959
Immobilisations corporelles en cours .....	720 241	306 174	429	1 025 986
	<b>8 106 542</b>	<b>853 391</b>	<b>72 156</b>	<b>8 887 777</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations .....	9 438 823	-	7 854	9 430 969
Autres titres immobilisés .....	60 370	-	-	60 370
Autres immobilisations financières et prêts .....	60 792	-	1 717	59 075
	<b>9 559 985</b>	<b>-</b>	<b>9 571</b>	<b>9 550 414</b>
<b>Total .....</b>	<b>17 718 732</b>	<b>853 391</b>	<b>81 727</b>	<b>18 490 396</b>

### 2. AMORTISSEMENTS POUR DÉPRÉCIATION

	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Licences, marques, logiciels .....	6 141	8	-	6 149
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains .....	-	-	-	-
Constructions .....	2 524 323	201 636	51 821	2 674 138
Installations techniques, matériels, outillages .....	2 465	-	-	2 465
Autres immobilisations .....	94 087	7 439	19 543	81 983
	<b>2 620 875</b>	<b>209 075</b>	<b>71 364</b>	<b>2 758 586</b>
<b>Total .....</b>	<b>2 627 016</b>	<b>216 083</b>	<b>71 364</b>	<b>2 764 735</b>

### 3. AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
Constructions .....	2 414 311	137 750	36 888	2 515 173
<b>Total .....</b>	<b>2 414 311</b>	<b>137 750</b>	<b>36 888</b>	<b>2 515 173</b>

#### 4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

##### Participations supérieures à 10 %

Nom	Forme sociale	Capital social	Autres capitaux propres	Part de capital détenue en %	Montant des titres au bilan	
					Brut	Net
SIN&STES.....	SAS	9 714 768	3 860 196	51	5 999 661	5 999 661
PRODEF INDUSTRIE * .....	SAS	1 718 160	3 658 306	90	3 431 308	3 431 308
					<b>9 430 969</b>	<b>9 430 969</b>
Nom		Chiffre d'affaires	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés	Cautions et avals	Avances en compte courant
SIN&STES.....		215 045 977	1 754 345	263 210	-	77
PRODEF INDUSTRIE * .....		1 637 016	168 448	241 617	3 971 429	2 165 639

\* Nouvelle dénomination sociale au 01/01/2009 : HYGIENE & NATURE.

#### 5. ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CRÉANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières.....	59 074	-	59 074
<b>De l'actif circulant</b>			
Autres créances clients.....	316 072	316 072	-
Créances fiscales et sociales.....	18 730	18 730	-
Groupe et associés.....	2 165 639	2 165 639	-
Débiteurs divers.....	770	770	-
Charges constatées d'avance.....	9 621	9 621	-
<b>Total.....</b>	<b>2 569 906</b>	<b>2 510 832</b>	<b>59 074</b>

DETTES	Montant	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes financières diverses.....	253 196	-	253 196	-
Fournisseurs et comptes rattachés.....	260 545	260 545	-	-
Dettes fiscales et sociales.....	435 120	435 120	-	-
Autres dettes.....	7 473	7 473	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....	29 442	29 442	-	-
Produits constatés d'avance.....	244 441	244 441	-	-
<b>Total.....</b>	<b>1 230 217</b>	<b>977 021</b>	<b>253 196</b>	<b>-</b>

#### 6. ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations.....	9 430 970	-
Créances clients et comptes rattachés.....	29 055	-
Autres créances.....	2 165 639	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	4 754	-
Autres dettes.....	478	-
Charges financières.....	-	-
Produits financiers.....	606 425	-



## 7. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Il s'agit de certificats de dépôts, comptes à terme et titres de SICAV monétaires. Au 31 décembre 2008, l'écart entre les valeurs historiques et les valeurs liquidatives des titres n'est pas significatif.

## 8. CAPITAUX PROPRES

### 8.1 Variation de la situation nette

	31/12/2007	Distribution dividendes	Autres affectations	Mouvements Amortissements dérogatoires	Résultat de l'exercice 2008	31/12/2008
Capital .....	959 968	-	-	-	-	959 968
Prime d'émission, fusion, apport .....	821 912	-	-	-	-	821 912
Ecart de réévaluation .....	465 075	-	-	-	-	465 075
Réserves légales .....	152 994	-	-	-	-	152 994
Autres réserves .....	14 764 813	-	-	-	-	14 764 813
Report à nouveau .....	4 222 267	-	460 594	-	-	4 682 861
Résultat de l'exercice .....	940 578	-479 984	-460 594	-	980 977	980 977
Provisions réglementées .....	2 414 311	-	-	100 861	-	2 515 172
<b>Total .....</b>	<b>24 741 918</b>	<b>-479 984</b>	<b>-</b>	<b>100 861</b>	<b>980 977</b>	<b>25 343 772</b>

### 8.2 Capital

Au 31/12/2008, le capital de la société est composé de 59 998 actions de 16 € entièrement libérées. Les actions sont cotées par EURONEXT PARIS - Compartiment C - Code ISIN : FR0000038176.

## 9. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008
<b>Provisions réglementées</b>				
Amortissements dérogatoires .....	2 414 311	137 750	36 888	2 515 173
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Autres provisions pour risques et charges .....	209 668	-	86 220	123 448
<b>Provisions pour dépréciation</b>				
Sur autres immobilisations financières .....	9 513	-	-	9 513
<b>Total .....</b>	<b>2 633 492</b>	<b>137 750</b>	<b>123 108</b>	<b>2 648 134</b>

## 10. RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	2008	2007
Avec des sociétés du groupe PRODEF .....	426 606	413 105
En dehors du groupe PRODEF .....	2 028 758	1 973 930
<b>Total du chiffre d'affaires (FRANCE) .....</b>	<b>2 455 364</b>	<b>2 387 035</b>

## 11. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat courant .....	1 358 121	303 509	1 054 612
Résultat exceptionnel .....	-73 635	-	-73 635
<b>Résultat net .....</b>	<b>1 284 486</b>	<b>303 509</b>	<b>980 977</b>

## 12. RÉSULTAT HORS ÉVALUATION FISCALE DÉROGATOIRE

	31/12/2008	31/12/2007
Résultat de l'exercice.....	980 977	940 578
Impôt sur les bénéfices.....	303 509	166 696
Résultat avant impôt.....	1 284 486	1 107 274
Amortissements dérogatoires.....	100 862	129 369
<b>Résultat avant impôt, hors évaluations fiscales dérogatoires.....</b>	<b>1 385 348</b>	<b>1 236 643</b>

## 13. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Produits exceptionnels</b>		
• Sur opérations de gestion.....	2 047	182
• Sur opérations en capital :		
• Produits cession d'immobilisations corporelles.....	34	-
• Produits cession d'immobilisations financières.....	7 854	89 879
• Reprise d'amortissements dérogatoires.....	36 888	6 198
• Reprise de provision pour impôts.....	64 503	64 503
	111 326	160 762
<b>Charges exceptionnelles</b>		
• Sur opérations de gestion.....	770	-
• Sur opérations en capital :		
• VNC des immobilisations corporelles cédées.....	362	-
• VNC des immobilisations financières cédées.....	7 854	-
• Dotation aux amortissements exceptionnels.....	38 224	15 215
• Dotation aux amortissements dérogatoires.....	137 751	135 567
	184 961	150 782
<b>Résultat exceptionnel.....</b>	<b>-73 635</b>	<b>9 980</b>

## 14. ENGAGEMENTS

	31/12/2008	31/12/2007
<b>Engagements donnés</b>		
• Engagements de retraite (non provisionnés).....	138 800	128 000
• Droits individuels à la formation.....	18 698	17 205
• Garantie de passif <sup>(1)</sup> .....	2 000 000	3 000 000
• Lettres d'intention au profit des banques en couverture de prêts souscrits par PRODEF INDUSTRIE.....	3 971 429	4 928 571
<b>Engagements reçus</b>		
• Cautions (locataires).....	253 196	246 694

<sup>(1)</sup> Plafond de la garantie consentie dans le cadre de la cession :  
 • IDEAL (2 000 000 €).

Au cours de l'exercice 2006, l'acquéreur de la société IDEAL a notifié à PRODEF une réclamation au titre de la garantie de bilan accordée. La société estime disposer d'éléments suffisants pour s'opposer à cette demande, qui n'a donné lieu à aucune demande chiffrée.

## 15. RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE selon détail annexé au rapport du Directoire

	31/12/2008	31/12/2007
Directoire.....	247 239	267 627
Conseil de Surveillance.....	69 960	69 960

## 16. EFFECTIF MOYEN

	31/12/2008	31/12/2007
Cadre.....	3	5
Agents de maîtrise et techniciens.....	2	2
Employés.....	2	2
<b>Total.....</b>	<b>7</b>	<b>9</b>

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PRODEF, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note de l'annexe « Immobilisations financières » expose les règles et méthodes comptables suivies par votre société pour l'évaluation des titres de participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues sur la base des éléments disponibles et revu la cohérence de la documentation fournie. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

PARIS et PARIS LA DÉFENSE, le 30 avril 2009

**Les Commissaires aux Comptes**

**RICOL, LASTEYRIE**  
Carole PLESSIS

**ERNST & YOUNG Audit**  
Laure-Hélène de LA MOTTE

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

**Exercice clos le 31 décembre 2008**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article R225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

### **Absence d'avis de convention et d'engagement**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L225-86 du Code de commerce.

### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### **1. Prestations**

En €	Loyers	Contributions pour services rendus	Intérêts sur prêts et avances
<b>Facturations faites par PRODEF à :</b>			
• PRODEF INDUSTRIE.....	221 575	50 000	97 471
• SIN&STES .....	-	150 000	-

#### **2. Garantie d'emprunts bancaires de 6 200 000 € et 500 000 € souscrits par PRODEF INDUSTRIE**

Le solde des emprunts concernés au 31 décembre 2008 est de 3 980 000 €.  
Mandataire concerné : Monsieur Jean FIEVET

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

PARIS et PARIS LA DÉFENSE, le 30 avril 2009

**Les Commissaires aux Comptes**

**RICOL, LASTEYRIE**  
Carole PLESSIS

**ERNST & YOUNG Audit**  
Laure-Hélène de LA MOTTE

## DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

Après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, nous attestons que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de notre société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

**Jean FIEVET**  
Président du Directoire

## RÉSOLUTIONS

### **PREMIÈRE RÉSOLUTION**

#### ***Approbation des comptes sociaux***

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les rapports du Directoire et du Conseil de Surveillance, et pris connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes, ainsi que des explications complémentaires fournies et des différentes observations échangées en cours de séance,

- approuve dans leur intégralité et dans toutes leurs parties les comptes annuels concernant l'exercice 2008, tels qu'ils lui ont été présentés,
- approuve en outre les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### **DEUXIÈME RÉSOLUTION**

#### ***Approbation des comptes consolidés***

L'Assemblée Générale approuve dans les mêmes conditions les comptes consolidés de l'exercice 2008, tels qu'ils lui ont été présentés, et approuve en outre les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### **TROISIÈME RÉSOLUTION**

#### ***Conventions réglementées***

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes de ce qu'il lui a été rendu compte des conventions visées par l'article L225-86 du Code de commerce.

Elle approuve et ratifie lesdites conventions.

### **QUATRIÈME RÉSOLUTION**

#### ***Affectation du résultat - Dividende***

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui s'élève à .....	980 977 €
majoré du report à nouveau de .....	4 682 861 €
	<b>5 663 838 €</b>
soit un montant distribuable de .....	
de la façon suivante :	
▪ dividende .....	479 984 €
▪ le solde au report à nouveau .....	5 183 854 €
	<b>5 663 838 €</b>

Le dividende net ressort à 8 € par action. La totalité de ce montant est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sauf en cas d'option pour le prélèvement forfaitaire libératoire prévu par l'article 117 quater du CGI.

Il est rappelé que pour les trois derniers exercices, il a été distribué :

En €	2005	2006	2007
Dividende par action	7,00	8,00	8,00

L'Assemblée Générale fixe la date de paiement effectif du dividende au 19 juin 2009 aux guichets de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, sur la base des positions arrêtées au 18 juin 2009.

### **CINQUIÈME RÉSOLUTION**

#### ***Quitus au Directoire***

L'Assemblée Générale donne quitus sans réserve au Directoire pour tous les actes de sa gestion relative à l'exercice 2008.

**SIXIÈME RÉSOLUTION relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire** <sup>(1)</sup>  
***Augmentation de capital réservée aux salariés***

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport du Conseil de Surveillance, décide en application des dispositions de l'article L225-129-6 du Code de commerce, et en cas d'adoption de la présente résolution :

- de donner au Directoire un délai maximum de six mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise, dans les conditions de l'article L3332-3 du Code du travail,
- d'autoriser le Directoire à procéder, dans un délai maximum de 12 mois, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 1 % du capital réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne d'entreprise et réalisée conformément aux dispositions de l'article L3332-18 et suivants du Code du travail.

Cette autorisation entraîne la renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

(1) Le Directoire ne recommande pas l'adoption de cette résolution.

**SEPTIÈME RÉSOLUTION**  
***Pouvoirs***

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente délibération pour faire tous dépôts et formalités prévus par la loi.